bulletin municipal SAINT-CLOUD

n° 155
avril 1979

une piscine nouvellement décorée par son personnel
pour le plaisir de tous les clodoaldiens

PIERRE

CHEMISIER-TAILLEUR
90, boulevard de la République
Tél. : 602 53.15

LES GRANDES MARQUES

LES MEILLEURS PRIX

"Pensez Tailleur"

pour choisir un vêtement de qualité en PRET A PORTER ou SUR MESURES. Le Tailleur a les connaissances techniques pour l'adapter à votre conformation et guider votre choix.

LE COSTUME SUR MESURES

en formule industrielle :

Nous avons associé la technique « Tailleur » à un montage industriel de haute qualité pour vous offrir un vêtement coupé à vos mesures, pour un prix avoisinant celui du prêt à porter, exécuté dans les plus belles qualités de draperies, sous une dizaine de jours.

service retouche

Monsieur,

Souhaitant vous être agréable, nous avons créé un « service retouche réparation » pour adapter, modifier ou retoucher tout vêtement (cuir excepté) qu'il provienne ou non de notre magasin.

Madame,

Bien que ne vendant pas de vêtements féminins, si vous avez une jupe, veste, manteau... qui nécessite un ajustement, notre service retouche est à votre disposition.

La Ritmo.

FIAT

LE GARAGE DES COTEAUX

S.A.R.L. S.C.P. au capital de 250 000 F - R. C. 77 B 1319

3, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 92210 Saint-Cloud - Tél. 602 93.77

SERVICE VENTE ET APRÈS VENTE ASSURÉS

si vous pensiez
à venir nous consulter
dès que vous avez un problème,
la vie vous semblerait
beaucoup plus facile

CREDIT LYONNAIS
SAINT-CLOUD

2 AGENCES A VOTRE SERVICE
CD-506 - 8, rue Dailly - Tél. 602 04.17
SB-511 - 98, rue de la République - Tél. 602 66.22

CRÊPERIE
PAPAGENO
CREPES - GLACES

9, RUE GASTON-LATOUCHE
SAINT-CLOUD - Tél. 602 19.80

BOURDOISEAU
FOURREUR
1, place de l'Eglise **602 04.37**

Ne perdez plus votre temps !
CHAUSSEZ-vous « Arbell » à Saint-Cloud
R. CHLISTEUR
101, avenue Foch - 771 87.22

Jean LECLERC
42, bd de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 602.66.55

PHILIPS
nous a choisis
Pour notre compétence technique
Pour le sérieux de notre service après-vente
Pour la qualité de notre accueil
Pour notre sens des responsabilités

nous avons choisi
PHILIPS
Pour ses techniques de pointe
Pour l'étendue de sa gamme
Pour la qualité de son assistance
Parce que c'est la 1re marque

DEUX ATOUTS !

602.46.25

Présentation puis essai de la voiture de votre choix.

Si vous êtes indécis, nous examinerons ensemble les différentes marques qui pourraient correspondre à vos impératifs techniques.

Après essai, vous pourrez nous passer commande de la voiture choisie.

sur rendez-vous

Saint-Cloud - Tapisserie - Décoration

J. PARENT

26, rue de la Porte-Jaune - Tél. 771 80.88

TENTURES MURALES, VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES
REVETEMENTS DE SOL
GRAND CHOIX DE MOQUETTES
TOUTE LA DECORATION INTERIEURE

PEDICURE MEDICALE
par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch **SAINT-CLOUD**
Tél. 771 80.77

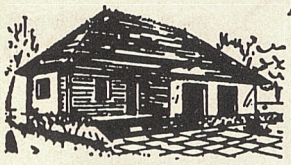

Agence DELAUNAY S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

Transactions immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. **771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32**

AGENT IMMOBILIER AGREE A.I.F.

Caisse garantie FNAIM

B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners
A votre service
Personnel et Matériel

Consultez-nous

Ancienne Maison Chevalier

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s. a. r. l. R. TRILA

196, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

VILLA HENRI IV

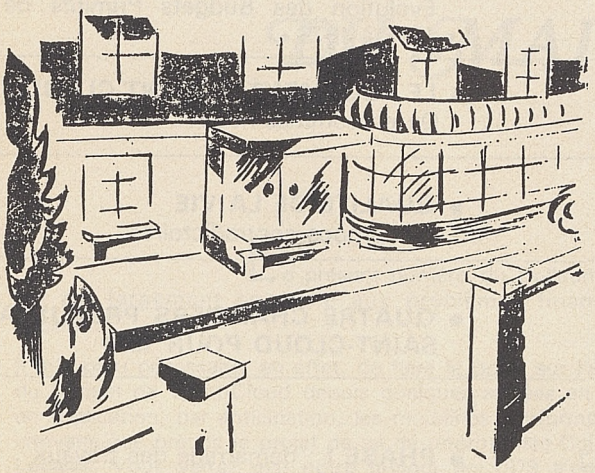

36 CHAMBRES tout confort, salles de bains, douches, wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine est confiée à un chef de classe

Il est prudent de retenir sa table

le restaurant est fermé le dimanche soir

nous sommes à votre disposition pour étudier toute demande pour :

SEMINAIRES
COCKTAILS LUNCHS
REPAS D'AFFAIRES
RECEPTIONS

43, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud - Tél. 602.59.30
Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205
Parking

Venez retrouver le bon goût du café

A LA

TORREFACTION DU GOLF

102, rue de la Porte-Jaune, SAINT-CLOUD - 771.71.83

LA TORRÉFACTION ARTISANALE SUR PLACE
VOUS ASSURE QUALITÉ et FRAICHEUR

Dégustation gratuite de café pour faciliter votre choix

SÉLECTIONS DE THÉS
CHINE - INDE - CEYLAN

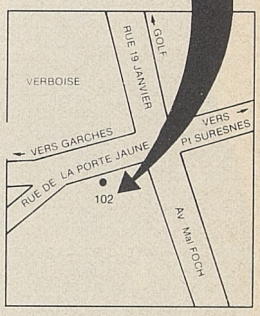

Ouvert du Mardi au Samedi
de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 19 h 30

TAILLEUR - COUTURIER

Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29

INTERIM

tout personnel de bureau

GALERIE MARCHANDE
☎ 602 42.39

140 Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD

PIANOS

DIEFFEN J.-C. PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

SOMMAIRE

LE PROPOS DU MAIRE Page 5

6 - 7 et 8
- **LE BUDGET PRIMITIF 1979**
  Évolution des Budgets Primitifs de 1975 à 1979

9 - 10 et 11
- **LE LOGEMENT A SAINT-CLOUD**
  Où en sommes-nous ?

12 et 13
- **QUALITÉ DE LA VIE**
  Des propos contradictoires

ÉQUIPEMENT 14 et 15
- **QUATRE CHANTIERS PRÉVUS A SAINT-CLOUD POUR 1979**

A PROPOS DU CENTRE VILLE 16 et 17
- **PHASE I** : démarrage des travaux

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS CANTONALES 18

MANIFESTATIONS COMMUNALES 19 et 20
- Le nouveau Préfet des Hauts-de-Seine reçu à la Mairie
- Bienvenue aux nouveaux Clodoaldiens

VIE CULTURELLE 21 - 22 et 23
- Commission Extra-Municipale Animation Culturelle et Sportive
- Conservatoire Municipal de Musique : Concert des professeurs à la Mairie
  Remise du piano aux « Heures Claires »

SPORTS 24 - 25 et 26
- La Fête du Sport de printemps
- Une piscine mieux décorée pour les Clodoaldiens

VIE DES ASSOCIATIONS 27 à 31
- Bilan annuel de la Maison de l'Amitié

INFORMATIONS PRATIQUES 32
- Générales
- Sociales

CONSEIL MUNICIPAL 33 à 39
- Séances du 5 février et du 8 mars

ÉTAT CIVIL 40

Directeur de la Publication :
Jean-Pierre FOURCADE
Conseiller Municipal délégué à l'Information :
Christiane DUPONT
Service de Presse :
Evelyne PFEFFER
Photographies :
Bruno RUFI
Fréquence :
bimestrielle
(1er fév. - 1er avril
1er juin - 15 sept. - 1er déc.)
Prix de vente :
Au numéro : 2 F
Abonnement annuel : 25 F
(avec envoi postal)
Paiement :
Chèque bancaire à l'ordre de Monsieur le Receveur Principal
C.C.P. Paris 9003.64
Publicité :
Exclusivement reçue à la Mairie de Saint-Cloud
(602 70.40, poste 38)

LE PROPOS DU MAIRE

Le présent numéro du Bulletin Municipal est largement consacré aux problèmes financiers et sociaux.

Il m'a paru nécessaire, en effet, de faire le point sur l'évolution du budget de Saint-Cloud depuis quelques années en mettant en application, par anticipation, les modalités d'information des citoyens que prévoit le projet de loi de réforme des Collectivités Locales. Vous verrez que notre budget de 1979 s'équilibre à 65 395 307,44 F, ce qui représente pour chaque habitant de Saint-Cloud une dépense annuelle de 2 300 F. Par rapport aux autres communes du département, ce volume budgétaire par habitant se situe dans la moyenne puisqu'il est inférieur à ceux de Rueil-Malmaison et de Suresnes et légèrement supérieur à ceux de Garches et de Boulogne-Billancourt.

Compte tenu des problèmes posés par l'accroissement de la pression fiscale à Saint-Cloud, le budget de 1979 s'équilibre avec une majoration de la fiscalité locale d'environ 10 %, ce qui est inférieur à la quasi-totalité des communes qui nous environnent.

Vous trouverez également dans ce numéro du Bulletin Municipal des informations très précises sur le difficile problème du logement. La Ville dispose aujourd'hui d'un parc de logements sociaux de 774 appartements (contre 358 en 1971), et le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint aux Affaires Sociales, explique avec beaucoup de détails le fonctionnement de la Commission du Logement et les conditions d'attribution des appartements. J'ajoute que, dans le cadre de l'opération de restauration du Centre de Saint-Cloud, la Ville s'est engagée dans une politique de réhabilitation des vieux immeubles, délaissés par leurs propriétaires, en logements sociaux. Avec l'aide de l'État et du Département cette politique n'est pas trop onéreuse pour les finances municipales. Elle offre l'immense avantage de pouvoir reloger dans des conditions raisonnables de confort et avec des loyers relativement faibles les habitants du Centre à proximité immédiate de leur ancien appartement. Les opérations déjà décidées vont accroître de 22 appartements le parc de logements sociaux de la Ville.

Votre Conseil Municipal se prépare à adopter définitivement le Plan d'Occupation des Sols révisé qui vient d'être soumis à l'enquête publique. Les nombreuses observations et suggestions qu'a recueillies cette enquête publique vont être auparavant examinées par le groupe de travail spécialisé et par la Commission Extra-Municipale d'Urbanisme de manière à ce que le Plan d'Occupation des Sols soumis à l'approbation du Préfet corresponde, le plus exactement possible, aux préoccupations de la population clodoaldienne. C'est de cette manière que, chantier après chantier, et réforme après réforme, notre commune se développe dans l'harmonie et avec la participation de ses habitants.

Sûr de votre appui et de votre confiance, c'est pour améliorer la qualité de la vie à Saint-Cloud et pour construire ensemble une cité vivante et accueillante que je sollicite vos conseils et vos suggestions.

J.-P. FOURCADE

LE BUDGET PRIMITIF DE 1979

par Raymond LE LUHANDRE,
Maire-Adjoint
Chargé des Affaires Économiques et Financières.

Le Budget Primitif pour l'année 1979 s'équilibre, en Recettes et en Dépenses, en mouvements réels, c'est-à-dire en Dépenses et en Recettes effectives, à ..... 65 395 307,44 F en augmentation de 23,80 % par rapport au budget précédent.

Cette augmentation très importante, s'explique par la réalisation en 1979, de l'acquisition d'une propriété de plus d'un hectare, d'une valeur de 6 800 000 F. Cette acquisition est financée, à raison de 5 millions par la conclusion d'un emprunt exceptionnel, et le solde, soit 1 800 000 F sur les fonds libres de la Ville.

Si l'on fait abstraction de cette opération exceptionnelle, comparées à celles de 1978, les recettes d'investissement sont plus faibles de 9 % et les dépenses inférieures de 6,7 %.

Il est à noter que les dépenses de fonctionnement prévues pour 1979 sont supérieures de 16,41 % à celles du Budget Primitif de 1978. Comparées aux dépenses de fonctionnement de l'ensemble du Budget de l'année 1978 (Budget Primitif + Budget supplémentaire), elles sont supérieures de 5,12 %.

Toujours en faisant abstraction de cette opération exceptionnelle indiquée ci-dessus, l'ensemble du Budget Primitif de 1979 ne serait supérieur que de 10,9 % par rapport au Budget Primitif 1978.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes : 16 013 547 44 F, soit + 58,2 % par rapport à 1978;

Section d'investissement : RECETTES

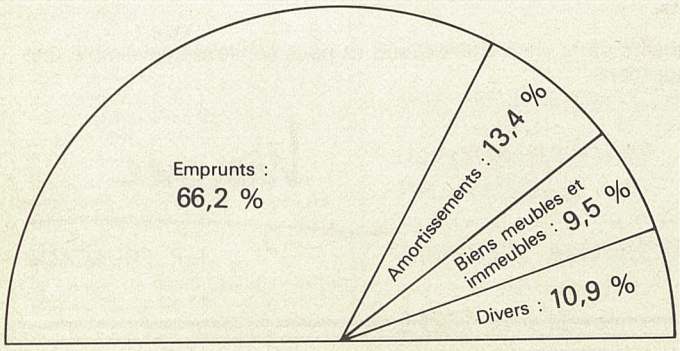

Les principales recettes sont les suivantes :

— Subventions d'équipement	197 836,00
— Participations à des travaux d'équipement ..	1 500 000,00
— Cessions de terrains	1 750 000,00
— Emprunts	12 250 000,00

représentant un emprunt exceptionnel de 5 millions de francs, destiné à financer l'achat du terrain d'un hectare dont il a été question ci-dessus, les emprunts d'un montant de 5 750 000 F destinés à financer les autres dépenses d'investissement, et un emprunt de 1 500 000 F, déjà gagé pour la constitution de réserves foncières.

Dépenses : 18 509 457,54 F, soit + 47,54 % par rapport à 1978.

Section d'investissement : DÉPENSES

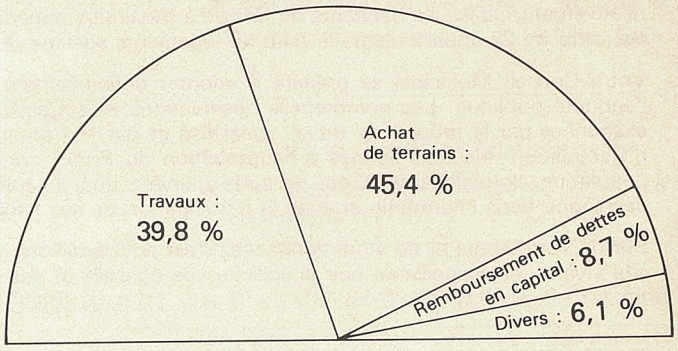

Les principales dépenses prévues concernent :

— La 2e tranche du 2e Plan	8 656 000,00
— les autres dépenses	9 853 457.54

(dont 8 400000 F pour des achats de terrains).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes : 49 381 760,00 , soit + 15,64 % par rapport à 1978 ;

Le surplus de recettes, soit : 2 495 910,00 F (amortissements et prélèvement) est transporté à la Section d'Investissement pour assurer son équilibre.

Section de fonctionnement : RECETTES

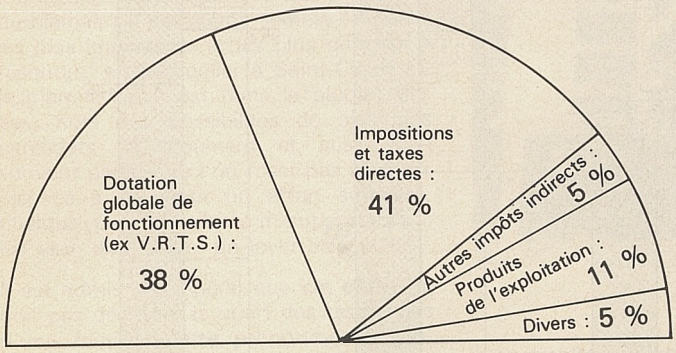

Les principales recettes sont les suivantes :

— produits de l'exploitation ..... (parmi lesquels la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères 2 750 000, les recettes des cantines, classes de mer, classes de neige et colonies de vacances : 2 050 000 F).	5 402 300,00
— dotation globale de fonctionnement (ancien V.R.T.S.)	18 210 000,00
— Autres impôts indirects	2 719 000,00
— Impôts directs locaux ..... (ex-centimes et taxes assimilées).	20 215 000,00

Section de fonctionnement : DÉPENSES

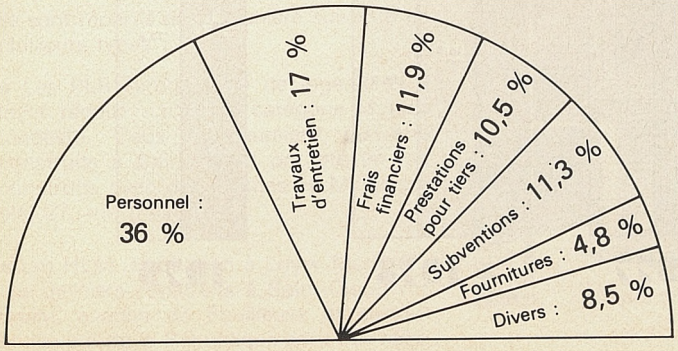

Dépenses : 46 885 849,90, soit + 16,41 % par rapport à 1978.

Parmi les principales dépenses, il faut citer :

— Personnel ..... (en augmentation de 19,21 % par rapport à 1978)	17 795 700,00
— Travaux (+ 12,81 %)	8 392 302,00
— Participations et prestations pour tiers (+ 5,59 %)	5 172 200,00
— Frais financiers (+ 5,61 %)	2 668 046,71
— Ordures ménagères et encombrants (+ 11,6 %)	3 180 000,00
— Allocations et subventions (+ 31,87 %)	5 591 418,20

En conclusion, le Budget Primitif de 1979 est établi avec une augmentation de 16,76 % du produit des impositions et taxes directes. L'augmentation de la valeur du centime étant de 6,76 % contre 5,70 % en 1978, l'effort réel demandé, par la Commune dans la part qu'elle reçoit des impôts locaux, aux contribuables sera de 10 % contre 13 % en 1978.

QUELQUES AUTRES CHIFFRES...

Quelques ratios intéressants cités par Monsieur JEHANNO, Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan, dans son analyse du BUDGET PRIMITIF 1979

— Montant des dépenses de Fonctionnement par habitant	1 650 francs
— Montant des dépenses d'Équipement par habitant	650 francs
— Montant des recettes fiscales par habitant	625 francs
— Charge de la dette par habitant	150 francs
— Part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement	35 %

BUDGETS PRIMITIFS DE 1975 A 1979

(en millions de francs)

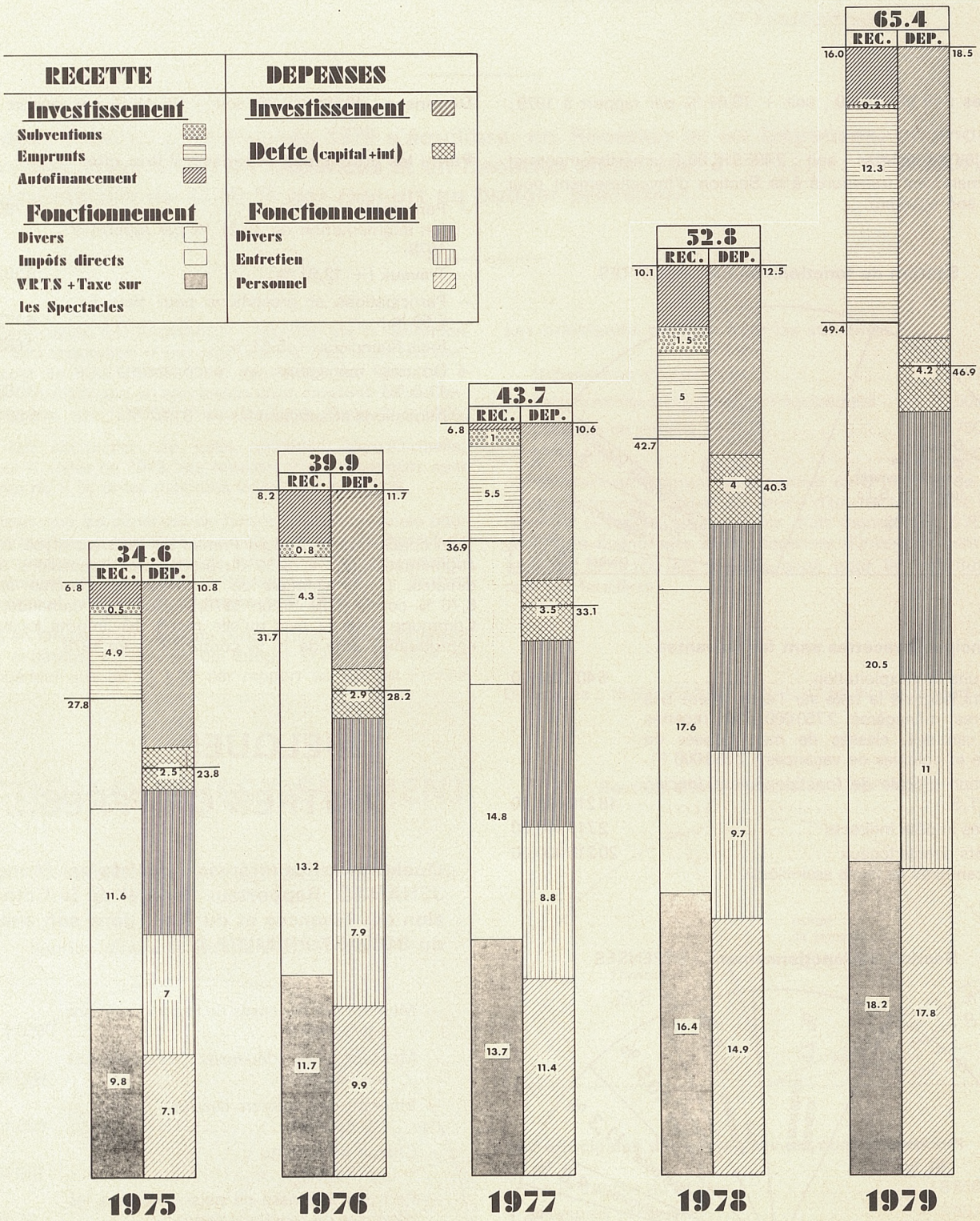

LE LOGEMENT A SAINT-CLOUD OU EN SOMMES-NOUS ?

par le Docteur ARNAUD
Maire adjoint
Chargé des Affaires sociales

Pourquoi le logement est-il rattaché au bureau d'action sociale de la ville ? : On peut se poser la question

Ce n'est pas par hasard, c'est uniquement parce que ce bureau a pour vocation de tenter de trouver une solution aux problèmes sociaux qui peuvent se poser à ceux dont les ressources sont modestes, et le logement est un de ces problèmes : il est même semble-t-il parmi les plus importants et les plus difficiles à résoudre, en particulier à Saint-Cloud où le marché privé est dans la plupart des cas, hors des possibilités de bien des candidats au logement et aussi bien souvent parce que l'on n'est pas toujours disposé à consentir un effort suffisant, quelque peu difficilement supportable il est vrai, pour payer un loyer élevé.

Il est admis en général que cet effort ne doit pas dépasser le quart des ressources d'une famille. Cette proportion, raisonnable pour des ressources confortables, ne l'est évidemment pas pour des ressources modestes.

C'est pourquoi le problème du logement est bien pour certains du ressort de l'action sociale. C'est donc tout naturellement que lui a été confiée la gestion du parc des logements municipaux et l'instruction des dossiers de demande.

Quels sont donc les logements sociaux dont la Ville a la gestion ?

Ils sont au nombre de 774. Il y a 8 ans on en comptait 358.

Ils sont répartis de la manière suivante en plusieurs types :

- Les PLR (programme de logements à loyer réduit) : c'est la catégorie la plus modeste. Ceux qui auraient pu être construits à Saint-Cloud ont été en fait construits avec des normes HLM (exemple, 27, rue Dailly).

- Les HLM (Habitation à Loyer Modéré) : ces derniers construits à Saint-Cloud rue Dailly, avenue de Fouilleuse et surtout boulevard de la République sont des réussites architecturales et de plus on y trouve tout ce qu'il est possible de souhaiter dans un appartement moderne.

Le 38-40, boulevard de la République

D'autres, de types plus anciens sont situés rue Ferdinand-Chartier, rue Sevin-Vincent, rue Dailly, rue du Docteur-Desfossez et rue du Dix-Huit-Juin.

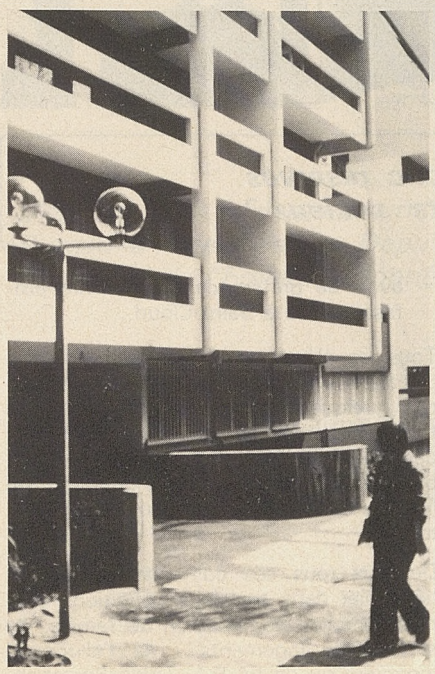

Le 27, rue Dailly

Il faut signaler également qu'un certain nombre d'appartements rénovés ou restaurés, de la zone de rénovation du Centre, très vétustes, à l'origine, ont été mis aux normes HLM.

- Les ILM (Immeubles à Loyer Moyen) : d'un confort légèrement supérieur au précédent, leur loyer est également un peu plus élevé. Ils sont situés rue Ernest-Tissot, rue Gounod, boulevard de la République.

- Les ILP (Immeubles à Loyer Plafonné) type Crédit Foncier avec standing et loyer à peu près analogues à ceux des ILM. Ils sont situés avenue de Fouilleuse.

- Les PC (Logements à Prêt Conventionné) destinés à ceux qui préfèrent accéder à la propriété. Ces logements aidés par Prêts Conventionnés sont construits dans la zone de rénovation du Centre. Les prix seront de l'ordre de 5500 F le m², l'apport personnel sera de 20 %, les 80 % restants étant couverts par des prêts sur 15 ou 20 ans à des taux préférentiels. Suivant leurs ressources, les candidats à la propriété pourront éventuellement bénéficier de l'A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement) et de certaines déductions fiscales.

Ces logements situés square Gounod, au nombre de 32 (phase la Rénovation) seront réservés en priorité et dans l'ordre suivant :

— d'abord aux propriétaires occupant des logements du Centre VIIIe démoli
— ensuite aux locataires de ces immeubles
— enfin à tous les habitants de Saint-Cloud qui pourraient être intéressés
— et pour finir s'il en reste encore à toute autre personne intéressée.

Il faut également signaler qu'un programme de construction est prévu sur des terrains acquis par la Ville pour les personnes, qu'elles soient propriétaires ou locataires, touchées par le projet d'élargissement de la Porte Jaune.

Monsieur FOURCADE lors de l'inauguration du 27, rue Dailly

Et au mois de mars, lors d'une visite dans le quartier restauré du centre

A qui sont donc réservés ces logements sociaux ?

Aux personnes dont les ressources ne dépassent pas, compte tenu de leur situation de famille, un certain plafond pour chacun des types de logement considéré et qui répondent à certains critères.

Les principaux de ces critères sont les suivants :

— habiter Saint-Cloud
— Y habiter depuis longtemps
— avoir des conditions anormales de logement (cave, grenier, hôtel, caravane, étc.)
— avoir un logement exigu
— être expulsé de son logement
— avoir de préférence son activité professionnelle à Saint-Cloud.

Tous les éléments et pas toujours dans cet ordre sont pris en considération ainsi que quelques autres qui ne peuvent être tous répertoriés et qui correspondent à des situations plus particulières (maladie, personnes handicapées, éloignement du lieu de travail, cherté du loyer, divorce, etc.).

De plus tous ces demandeurs peuvent bénéficier dans certaines conditions - de ressource, de composition de famille, de surface de logements - de l'allocation logement ou de l'A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement).

Comment faire pour obtenir un logement, quelles formalités remplir ?

Il suffit simplement de remplir une demande qui vous sera remise en Mairie, Bureau du Logement.

En déposant cette demande, vous serez inscrit, en même temps, sans formalité particulière, sur le fichier des mal logés de la Préfecture, vous donnant ainsi une possibilité supplémentaire, celle d'être logée, dans les H.L.M. du Département.

En effet, 30 % des logements récemment construits sont réservés au Département. C'est le cas pour Saint-Cloud des immeubles du boulevard de la République, de la rue Dailly, et de l'avenue de Fouilleuse.

Cette demande sera instruite par une commission dite commission du logement qui se réunit une fois par semaine et fait des propositions en Municipalité, laquelle décide en dernier.

Il s'agit toujours d'une décision prise en commun s'appuyant sur des critères précis.

Il est bien évident que les demandeurs ne sont pas toujours satisfaits aussi vite qu'ils le souhaiteraient, car les demandes sont nombreuses et les appartements qui se libèrent, rares, mais il leur est toujours possible de venir voir le Maire Adjoint chargé du Logement pour lui expliquer leurs problèmes.

Quels sont les différentes catégories socio-professionnelles de demandeurs de logements ?

- 2 % sont des enseignants
- 3 % sont des agents des PTT, Pompiers, etc.
- 3 % sont des agents du Commissariat
- 3,5 % des agents communaux
- 5 % des agents hospitaliers
- 10 % des agents des divers Ministères et Préfecture
- 73,5 % représente le reste de la population.

Parmi tous ces demandeurs, il ne faut pas oublier les travailleurs immigrés. Ils sont à Saint-Cloud environ 1 800. Ils sont dans l'ensemble assez mal logés, quelquefois très mal logés.

Un gros effort a été fait en leur faveur essentiellement pour ceux qui habitent Saint-Cloud depuis un certain temps et qui y travaillent régulièrement.

Notre parc de logements abrite ainsi environ une soixantaine de familles relogées par nos soins ou ceux de la Préfecture.

Dans quel délai peut-on espérer obtenir un logement ?

Ce délai peut être très variable. Il est fonction des divers critères de priorité attachés à la demande de logement, mais surtout des disponibilités : c'est-à-dire des vacances de logement qui ne sont pas prévisibles.

Les logements se libèrent quand leurs occupants

- décèdent
- partent à la retraite
- voient leur famille s'agrandir ou diminuer
- sont mutés en Province
- divorcent, etc.

La rotation moyenne des logements est de 50 environ par an. Cette rotation paraît faible, elle représente 6,5 % de notre parc de logements. Il s'agit malheureusement d'un facteur sur lequel nous n'avons aucune action.

Quels sont les logements dont la Ville peut disposer ?

- d'abord les logements de fonction au nombre de 54, dont plus de la moitié réservés aux enseignants
- ensuite : 458 logements HLM et 184 logements ILM
- enfin 78 studios du Foyer Logement pour Personnes Agées,

soit un total de 774.

Conclusion

Il est bien évident que le problème du logement à Saint-Cloud s'il est considérablement amélioré grâce aux constructions nouvelles entreprises qui nous ont permis de doubler très largement notre parc, est loin d'être réglé.

Nous devons nous efforcer dans la mesure du possible de donner satisfaction à certaines catégories socio-professionnelles qui pour des raisons diverses n'ont pas été satisfaites dans la mesure où elles le souhaitaient et où il aurait peut-être été équitable qu'elles le soient.

En matière de logement, le choix est toujours difficile. C'est un problème de conscience et de justice.

En dépit de toutes ces difficultés notre action se poursuivra avec persévérance dans le souci constant de ne jamais négliger le côté éminemment social du problème.

Elle s'attachera à poursuivre un programme de construction de qualité, programme de construction qui finalement est la seule solution possible.

La répartition et l'attribution des logements déjà existants n'en étant qu'un aspect secondaire.

ET LA POLITIQUE DE L'EMPLOI...

le Docteur ARNAUD précise quelques données

L'emploi est également un volet important des activités du Bureau d'Aide Sociale. Depuis sa création en 1974, le Bureau Municipal de l'Emploi a donné les résultats suivants :

Années	Demandeurs d'emploi s'étant adressés au bureau municipal de l'emploi de St-Cloud	Demandeurs satisfaits	%
1974	115	38	32 %
1975	322	147	45 %
1976	292	91	31 %
1977	169	45	27 %
1978	252	131	52 %

LE SERVICE INFORMATION ME DEMANDE UN ARTICLE SUR LES PROBLÈMES DE LA QUALITÉ DE LA VIE. JE LIVRE CES TÉMOIGNAGES A VOS MÉDITATIONS.

par Nicole FAUQUENOT
Maire-Adjoint
chargé de la Qualité de la Vie

Collecte des ordures ménagères

Décembre 1978

... « Je me permets de vous adresser cette lettre qui j'espère sera prise en considération. Il est inadmissible que les sacs d'ordures soient déposés sur les trottoirs le soir très souvent à partir de 18 heures. Ce qui vaut un bel éparpillement sur les trottoirs (sacs crevés par chiens et chats).

De plus ce n'est ni hygiénique, ni agréable lorsque l'on est piéton de marcher parmi les détritus »...

Février 1979

... « C'est avec un grand étonnement, mêlé d'un peu d'indignation que j'ai appris par le Bulletin Municipal le nouvel horaire décidé par le Conseil Municipal pour le ramassage des ordures ménagères à partir de demain 12 février 1979...

... Je me fais l'interprète des copropriétaires de notre Résidence pour vous dire que cet horaire ne nous convient pas et que les raisons publiées pour le justifier ne sont pas réalistes.

Je me permets de suggérer au Conseil Municipal, le temps de ramassage semblant durer 4 h, de prévoir entre 6 h et 10 h du matin. C'est en général dans cette tranche horaire que se fait le ménage dans les appartements. Il est donc normal que la Ville fasse sa toilette à ce moment-là.

21 février : Réponse du Maire

... Nous recevions depuis quelques temps de nombreuses plaintes de Clodoaldiens réveillés trop tôt par le passage des bennes ou importunés par les sacs restés trop longtemps sur les trottoirs, du soir au lendemain matin vers 11 h ou midi parfois.

Nous recevions également de très nombreux reproches au sujet des animaux qui crèvent les sacs la nuit. En effet si le ramassage se fait à 6 h, les sacs sont sortis la veille et les animaux errants (chiens, chats et même rats) font de gros dégâts et portent atteinte à l'hygiène publique.

Vous avez remarqué vous-même que la « fourchette horaire » accordée à l'Entreprise de collecte est passée de 7 h à 4 h. Ceci n'est possible que parce que la circulation est moins intense le soir que le matin et que les bennes n'ayant plus à attendre pendant des heures à l'usine d'incinération, leur rotation s'effectue plus vite. Quant à la « toilette de la Ville », je suis entièrement d'accord avec vous pour qu'elle se fasse dès le matin. Il est d'autant plus facile aux « cantonniers » d'effectuer le nettoyage des trottoirs, tôt le matin, que les sacs d'ordures ne les encombrent pas, comme c'était auparavant le cas.

Les sens uniques

Février 1979

... « Je lis avec stupéfaction dans le dernier Bulletin Municipal qu'il y a encore des gens qui regrettent la mise en place d'un sens interdit avenue Belmontet.

Il faut donc que vous sachiez que les riverains de l'avenue Duval-le-Camus sont nombreux à apprécier l'initiative de la Mairie qui, en cassant une circulation de transit qui devenait pénible pour tous et dangereuse pour les jeunes piétons, a ramené la tranquillité dans le quartier.

Il est vraiment incroyable que certaines personnes puissent mettre en balance cet aspect si positif de la nouvelle circulation avec la gêne minime qui en résulte »...

15 janvier 1979

... « Je continue à regretter vivement la décision qui a été prise par le Conseil Municipal de réglementer la circulation dans notre quartier.

La rue du Commandant-de-Lareinty est devenue presque chaque matin une grande déviation vers Paris et jusqu'à 9 heures les automobiles sont au pas les unes derrière les autres. Aux heures creuses c'est alors à grande vitesse que les véhicules roulent dans la rue. Je me permets donc de remarquer que « c'était bien mieux avant » et que le progrès n'engendre pas ici la félicité.

... « Post Scriptum à ma lettre du 15 janvier.

Aujourd'hui mercredi 17 situation totalement calme rue Lareinty. Les embouteillages sont donc irréguliers. Je tenais à apporter cette précision et prie le Conseil Municipal de recevoir l'expression de mes sentiments Clodoaldiens »...

Les parcmètres

Juillet 1978

... « Ma femme s'était arrêtée devant l'église de Saint-Cloud vers 15 heures pour juste se rendre à la Pharmacie pour acheter des médicaments ordonnés par le médecin de mon fils le jour même à 14 heures. A son retour une contravention était placée sur le pare-brise »...

RÉPONSE

« Si votre épouse a eu la chance de trouver une place à proximité de la Pharmacie c'est bien grâce au stationnement payant »...

A propos de la rue Coutureau

Décembre 1978

... « En échange de cela, vous avez supprimé quelque 20 places de stationnement et pourtant il n'y en a pas de trop. Mais pourquoi n'avoir pas prolongé ce couloir descendant jusqu'à l'entrée du garage du n° 7, solution aussi agréable pour nous (je gare ma voiture dans cet immeuble que j'habite) et qui ne pose aucun problème puisque la place existe »...

Réponse

... « En réalité le nombre de places de stationnement matérialisé rue Coutureau a augmenté depuis la réfection de cette rue, les riverains du côté pair s'en émeuvent »...

Janvier 1979

... « En ce qui concerne mon immeuble il faudrait sûrement supprimer 2 ou 3 places de parking à gauche dans le sens de la montée, comme devant l'entrée de service de l'E.N.S., devant l'entrée arrière de notre immeuble, car les voitures stationnées gênent l'entrée et la sortie de voitures »...

A propos des chiens et des chats

Février 1979

... « Je fais abstraction ici des souillures de trottoirs déjà évoquées par la presse pour ne m'en tenir qu'aux aboiements incessants de nombreuses bêtes laissées dehors pendant les absences de leurs patrons.

Notre quartier s'apparente pour l'instant à un grand chenil. Tout cela parce que d'incorrigibles égoïstes, dans un souci de tranquillité laissent leurs chiens dans les jardins sans se soucier de la nuisance que leurs aboiements apportent à l'entourage »...

Novembre 1978

... « Mon mari étant décédé en octobre 1977, est enterré au cimetière de Saint-Cloud. Depuis plusieurs mois, je constate chaque semaine des dégâts importants sur sa tombe : vases cassés, pots de fleurs renversés. Ces dégâts sont dus, d'après le gardien aux chats des riverains qui, laissés en liberté, s'ébattent dans le cimetière »...

Novembre 1978

... « Nous nous permettons d'appeler votre attention sur le fait que nous subissons, de façon constante, les conséquences de la présence de nombreux chats sur nos surfaces extérieures (déprédations de plantations, salissures diverses, dépôts de nourriture de toute sorte qui attirent les bêtes nuisibles, etc.).

« Nous considérons donc que l'enlèvement de ces animaux vagabonds serait non seulement une mesure d'hygiène, de salubrité et de propreté, mais qu'il aurait également le caractère d'une œuvre charitable car la situation dans laquelle ils sont entretenus ne leur apporte que détresse et souffrance »...

Novembre 1978

... « Il vient à ma connaissance que certains habitants de notre ville se prétendant incommodés par les chats errants vous ont demandé de faire procéder par la S.P.A. à leur ramassage.

Selon eux, ils seraient la cause de la saleté de nos rues. Je vous demande de n'en rien faire. Je considère en effet que les chats, animaux gracieux et paisibles contribuent à sauvegarder les restes de la Qualité de la Vie existant encore dans notre ville, qualité de la vie bien compromise par la pollution, le bruit et l'encombrement des voitures qui, paradoxalement, ne paraît pas incommoder ces mêmes personnes »...

Pour terminer, j'ajouterai que ces chats sont nourris par des amis des bêtes dont c'est le plaisir et la distraction pour certaines personnes âgées et seules »...

Novembre 1978

... « Pour arriver à endiguer cette marée de petits chats, il faudrait plusieurs cages que je pourrais entreposer dans mon local. Ma voisine et moi même pourrions nous occuper de la capture des animaux, de leur transport chez le vétérinaire, de leur hébergement pendant leur convalescence, après leur opération. Autour de l'église et dans la rue d'Orléans il doit y avoir une trentaine de sujets. La population les nourrit. Peut-être la ville pourrait-elle les tolérer, une fois castrés, pour éviter l'envahissement des rats?.. »

Janvier 1979

... « Nous avons donc constitué une association déclarée, ayant pour but « Défendre et protéger les animaux, limiter les nuisances dues à leur prolifération anarchique, favoriser leur replacement »...

La nature

Janvier 1979

... « L'été, les rues de Saint-Cloud présentent de moins en moins l'aspect avenant qu'elles avaient davantage autrefois lorsque les jardins étaient clos par des grilles et des portes laissant voir et admirer les pelouses et les fleurs. De plus en plus les propriétaires s'ingénient à rendre leurs clôtures opaques

SUGGESTION :

- c'est un devoir social de laisser à ceux qui n'ont pas de voiture la consolation de jouir du spectacle des jardins.
- Il est dangereux de dissimuler d'éventuels cambrioleurs derrière des clôtures alors que sans ces clôtures totales les passants et les voitures de police qui circulent fréquemment les gêneraient ou les feraient découvrir.

Le Bulletin Municipal pourrait diffuser ces notions de bon sens »...

Février : RÉPONSE...

Vous rejoignez en cela la préoccupation du Conseil Municipal qui a demandé que soit précisé dans le Plan d'Occupation des Sols : ... les clôtures ne devront pas comporter de parties pleines à une hauteur supérieure à 0,80 m...

QUATRE CHANTIERS A SAINT-CLOUD EN 1979

Quatre projets d'équipement, dont le lancement est prévu en 1979 ont été présentés au cours du mois de janvier lors d'une séance de travail réunissant les élus Clodoaldiens et plusieurs membres de la Direction Départementale de l'Équipement.

Caractéristique essentielle de ces quatre chantiers : bien que tous situés à Saint-Cloud, leur portée départementale fait qu'ils ne coûteront pas un centime à la Commune.

A l'issue de la séance de travail, le Sénateur Maire, Monsieur Jean-Pierre FOURCADE proposa à Monsieur POMMELLET, Directeur Départemental de l'Équipement ainsi qu'à Monsieur MAILFAIT, Sous-Préfet de Boulogne, une visite sur le terrain permettant de mieux appréhender l'étendue de ces réalisations.

• CONSTRUCTION D'UN ÉCRAN ANTI-BRUIT A LA SORTIE DE L'AUTOROUTE A 13

A cet endroit se trouvent deux voies parallèles : l'autoroute A 13 et une voie ferrée, mais une étude fait apparaître que le niveau sonore le plus important (65 décibels) provient de l'autoroute. Le mur écran aura une longueur de 270 mètres sur une hauteur de 4 mètres.

Coût : 1,3 million de francs.

C'est à la sortie de l'autoroute A 13 que doit être édifié le « Mur écran anti-bruit ».

On peut reconnaître sur la photo : M. VOIZARD, Conseiller; M. FOURCADE, Sénateur-Maire et M. POMMELLET, Directeur Départemental de l'Équipement

• AMÉNAGEMENT D'UN ITINÉRAIRE CYCLABLE BOIS DE BOULOGNE PARC DE SAINT-CLOUD

SUR LA PASSERELLE ce projet consiste en l'aménagement de plans inclinés sur les marches qui en facilitera le franchissement par les cyclistes, vélo à la main ou encore par les personnes poussant un landeau.

La construction d'une piste bidirectionnelle sur les talus de la S.N.C.F. permettra également d'éviter les dernières marches de la passerelle et la partie très circulée de l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, comprise entre la rue Moguez et le boulevard Jules-Pelletier.

Le financement de cet aménagement est assuré par le Conseil Général des Hauts-de-Seine (50 %) et l'Établissement Public Régional (50 %).

• AMÉNAGEMENT DE LA PLACE GEORGES-CLEMENCEAU

Dès l'achèvement de l'aménagement du carrefour de la place Georges-Clemenceau des difficultés de fonctionnement apparurent. On y remédia par diverses mesures à court terme telles que le réglage des feux de circulation...

En prévision de l'accroissement normal du trafic, de nouvelles mesures vont être prises en vue d'assurer la fluidité de la circulation dans ce carrefour.

Les dispositions prévues consistent à créer un courant direct Nord/Sud à deux voies de circulation localement réduit à une voie au droit du pont. Cet aménagement doit donc favoriser le passage de l'important courant de transit Nord/Sud et d'autre part décharger le carrefour de la place Clemenceau favorisant ainsi le débouché de la rue Dailly et de la rue Royale.

Coût de la réalisation : 5,9 millions de Francs.

• JARDIN D'APOLLON

Ce jardin a beaucoup souffert, lors de la construction du premier tunnel et a servi d'aire de chantier pour la réalisation du second. Certains travaux incombent au Ministère de la Culture. Ceux qui doivent être réalisés par la D.D.E. concernent la réfection des murets, des escaliers, des grilles, la construction d'allées... Coût prévisionnel : 1 million de francs pour six mois de travaux.

A l'issue de cette visite sur le terrain, le Sénateur Maire, les représentants de la Direction Départementale de l'Équipement, les membres du Conseil Municipal et des services techniques purent échanger leurs impressions autour d'un apéritif servi à la Mairie.

A PROPOS DU CENTRE VILLE

La phase I rénovation, autour du square Gounod, est commencée.

Il s'agit, dans un premier temps (photo ci-contre) de la construction d'un groupe d'immeubles, comprenant 28 logements dont :

- 14 en accession libre à la propriété
- 13 en accession, avec prêts conventionnés (PC)
- 1 logement de gardien

L'occupation des appartements de ce groupe d'immeubles est prévue pour la fin 1980.

Dans quelques mois, commenceront les travaux d'un autre groupe d'immeubles à l'angle des rues Dailly et Desfossez, puis le long de la rue Desfossez, et finalement sur la place de l'Église ; le tout autour d'un square Gounod complètement rénové.

L'ensemble comportera 109 logements dont :

- 76 en accession libre à la propriété
- 29 en accession avec Prêts Conventionnés
- 4 logements de gardien

La livraison sera échelonnée depuis la fin 1980 jusqu'au début de l'année 1982.

L'organisme chargé par l'Aménageur de la commercialisation est la :

SIVEGI (Monsieur RIDEL)
15, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS
Tél. 260.30.00

qui installera sur le chantier même, place de l'Eglise, un bureau de vente.

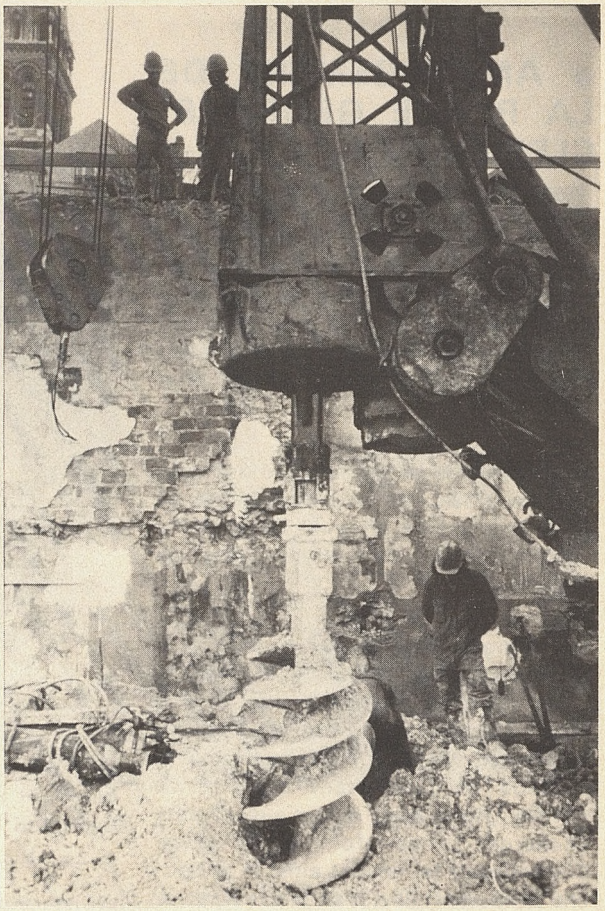

Chantier d'ancrage de pieux qui serviront d'assise aux bâtiments à construire à l'angle des rues Dailly et Vauguyon.

LA RESTAURATION

Le Maire, Monsieur FOURCADE, accompagné des Conseillers intéressés et des responsables de l'opération a visité le 9 mars en fin de matinée trois immeubles dont la restauration vient de se terminer dans le Centre Ville.

L'intérêt de la visite était encore augmenté par le fait que ces restaurations avaient été menées respectivement par le propriétaire, par le LOGEMENT FRANÇAIS et par la Ville.

Il s'agissait :

- du 18, rue Royale : immeuble restauré par son propriétaire Mme COMMETTE, avec l'aide du LOGEMENT FRANÇAIS
- du 22 rue Royale : immeuble délaissé par son propriétaire et racheté par le Logement Français pour être réhabilité entièrement et transformé en huit appartements HLM.
- du Presbytère, dont la face arrière qui donnera sur le nouveau square Gounod a été entièrement reprise et qui a fait l'objet d'une restauration menée par les Services Techniques de la Ville.

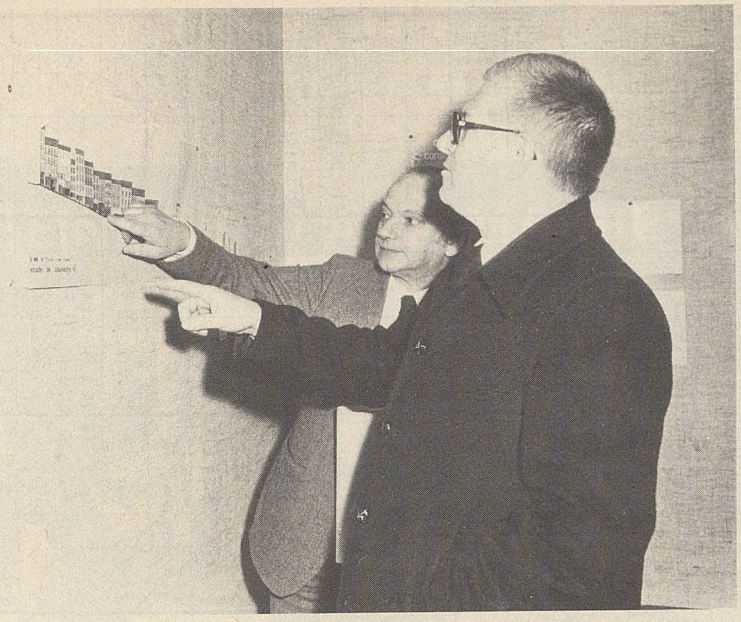

Monsieur MARTIN, Directeur du « Logement Français » explique à Monsieur FOURCADE le déroulement des opérations.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **Permis de construire délivrés du 20 décembre 1978 au 26 février 1979 :**

Date de l'arrêté du permis de construire	Adresse du chantier	Nature des travaux
11 janvier 1979	Boulevard Sénard - rue du Docteur-Nicoli et avenue Bernard-Palissy	Abri (stade Hachette)
19 janvier 1979	7, avenue Pozzo-di-Borgo	Création d'appartements dans une villa existante et en extension
21 janvier 1979	7, rue des Terres-Fortes	Terrasse non couverte

- **Demandes de permis de construire déposées en Mairie et tenues à la disposition du public, conformément à la Circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976 relative à la publicité des demandes de permis de construire :**

Date de dépôt	Adresse du chantier	Nature des travaux
9 janvier 1979	57, avenue du Maréchal-Foch	Terrasse non fermée
10 janvier 1979	143 ter, rue Tahère	Pavillon
13 janvier 1979	160, rue Tahère	Modification de façades (pavillon)
23 janvier 1979	6 et 8, rue du Mont-Valérien	Modificatif Centre Culturel
2 février 1979	6, rue Bucourt	Pavillon
8 février 1979	38 et 38 bis, rue du Mont-Valérien	Modificatif immeuble : 31 logements et 14 chambres
23 février 1979	29, avenue du Maréchal-Foch	Terrasse couverte

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

CANTON DE SAINT-CLOUD

VILLE DE SAINT-CLOUD

ÉLECTIONS CANTONALES

DIMANCHE 18 MARS 1979

PREMIER TOUR

RÉSULTATS DÉFINITIFS

BUREAUX N°	BUREAUX LIEU	INSCRITS	VOTANTS Nombre	VOTANTS %	BLANCS et NULS Nbre	BLANCS et NULS %	SUFFRAGES EXPRIMES Nbre	SUFFRAGES EXPRIMES %
1	Mairie	1236	637	51,5 %	20	3,1 %	617	96,9 %
2	Réfectoire 14, rue des Ecoles	1395	648	46,5 %	19	2,9 %	629	97,1 %
3	Réfectoire 14, rue des Ecoles	1379	706	51,2 %	29	4,1 %	677	95,9 %
4	Centre Aéré 9, rue Gounod	1538	814	52,9 %	33	4,0 %	781	96,0 %
5	Salle Municipale 36, av. Foch	1427	695	48,7 %	23	3,3 %	672	96,7 %
6	Restaur. Scolaire Montretout	1389	786	56,6 %	29	3,7 %	757	96,3 %
7	Restaur. Scolaire Montretout	1234	670	54,3 %	25	3,7 %	645	96,3 %
8	Restaur. Scolaire Montretout	1463	827	56,5 %	22	2,7 %	805	97,3 %
9	Ecole Elémentaire Val-d'Or	913	474	51,9 %	16	3,4 %	458	96,6 %
10	Ecole Elémentaire Val-d'Or	1293	683	52,8 %	21	3,0 %	662	97,0 %
11	Ecole Elémentaire Coteaux	1161	564	48,6 %	14	2,5 %	550	97,5 %
12	Ecole Elémentaire Coteaux	1250	664	53,1 %	34	5,1 %	630	94,9 %
13	Ecole Elémentaire Coteaux	912	510	55,9 %	13	2,5 %	497	97,5 %
14	Ecole Elémentaire Val-d'Or	1084	571	52,7 %	18	3,2 %	553	96,8 %
15	Ecole Elémentaire Fouilleuse	722	422	58,4 %	11	2,6 %	411	97,4 %
ENSEMBLE DES BUREAUX		18396	9671	52,6 %	327	3,4 %	9344	96,6 %

BUREAUX N°	JEAN-PIERRE FOURCADE Nombre de VOIX	JEAN-PIERRE FOURCADE % sur Suff. Exp.	MARC BECHET Nombre de VOIX	MARC BECHET % sur Suff. Exp.	MARTINE ABRIOUX Nombre de VOIX	MARTINE ABRIOUX % sur Suff. Exp.	NICOLE MARECHAL Nombre de VOIX	NICOLE MARECHAL % sur Suff. Exp.	BUREAUX N°
1	341	55,3 %	150	24,3 %	82	13,3 %	44	7,1 %	1
2	452	71,9 %	98	15,5 %	29	4,6 %	50	8,0 %	2
3	391	57,8 %	133	19,6 %	77	11,4 %	76	11,2 %	3
4	494	63,3 %	155	19,8 %	48	6,1 %	84	10,8 %	4
5	407	60,6 %	139	20,7 %	74	11,0 %	52	7,7 %	5
6	493	65,1 %	148	19,6 %	44	5,8 %	72	9,5 %	6
7	345	53,5 %	183	28,4 %	66	10,2 %	51	7,9 %	7
8	490	60,9 %	192	23,9 %	63	7,8 %	60	7,4 %	8
9	318	69,4 %	90	19,7 %	30	6,5 %	20	4,4 %	9
10	496	74,9 %	94	14,2 %	17	2,6 %	55	8,3 %	10
11	288	52,4 %	113	20,5 %	110	20,0 %	39	7,1 %	11
12	446	70,8 %	107	17,0 %	28	4,4 %	49	7,8 %	12
13	254	51,1 %	139	28,0 %	75	15,1 %	29	5,8 %	13
14	363	65,6 %	121	21,9 %	27	4,9 %	42	7,6 %	14
15	250	60,9 %	111	26,8 %	34	8,3 %	16	4,0 %	15
	5828 VOIX	62,4 %	1973 VOIX	21,1 %	804 VOIX	8,6 %	739 VOIX	7,9 %	
	31,7 %		10,7 %		4,4 %		4,0 %		
	J.P FOURCADE ELU		M. BECHET		M. ABRIOUX		N. MARECHAL		

POURCENTAGE DE VOIX OBTENUES SUR SUFFRAGES EXPRIMES

POURCENTAGE DE VOIX SUR LE NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS

manifestations communales

LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE REÇU A LA MAIRIE

En tout début de séance, Monsieur FOURCADE fit une approche démographique et sociologique de la Ville

Une séance de travail à la Mairie de Saint-Cloud a permis à Monsieur FOURCADE, Sénateur Maire de présenter Monsieur TERRADE, nouveau Préfet des Hauts-de-Seine aux Membres du Conseil Municipal présents dans leur quasi-totalité, puisque seuls, trois d'entre eux, retenus par des missions, manquaient à l'appel.

Monsieur ORHEL, Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur MAILFAIT, Sous-Préfet de Boulogne-Billancourt, Monsieur LAURent, Secrétaire Général de la Mairie de Saint-Cloud et Monsieur GROSJEAN, Directeur des Services Techniques assistaient également à cette réunion.

En tout début de séance, Monsieur FOURCADE fit une approche sociologique et géographique de la Ville de Saint-Cloud, qualifiée un peu plus tard par le Préfet, de « synthèse magistrale ». Il analysa ensuite les instruments de gestion mis en place depuis 1971 insistant notamment sur le Plan d'Occupation des Sols (exposé que Bertrand CUNY, Maire Adjoint chargé de l'Urbanisme devait ensuite reprendre), et les plans d'équipements collectifs.

Il insista aussi sur les méthodes de participation (Comités de Quartiers et Commissions Extra-Municipales, créées depuis 1975 mais dont la formulation n'était pas aussi précise qu'aujourd'hui) et conclut par le rôle important accordé à la vie associative.

Puis chaque Maire Adjoint expliqua en quoi consistait la fonction qui lui incombe personnellement. Monsieur TERRADE écouta avec intérêt ces différentes communications, posa de nombreuses questions et prit bonne note des désirs de chacun précisant : « qu'il espérait, en qualité d'Administrateur du Département, une collaboration la plus complète possible ».

Ces trois invités de marque devaient retrouver, à l'issue de cette réunion de travail, les personnalités Clodoaldiennes reçues dans les salons de l'Hôtel de Ville où un buffet les attendait.

remise des diplômes du travail

Cette cérémonie est généralement appréciée par les diplômés récompensés pour leur nombre d'années de travail chez un même employeur. Ici le médaillé GRAND-OR, fidèle pendant 48 ans à son entreprise.

ACCUEIL DES NOUVEAUX CLODOALDIENS :
Une communauté où l'on puisse se sentir bien

Cette année encore, Monsieur FOURCADE, Sénateur Maire, et Madame FOURCADE, animatrice de « L'Accueil de Saint-Cloud » ont reçu les habitants récemment arrivés à Saint-Cloud dans le cadre de la cérémonie annuelle de bienvenue aux nouveaux Clodoaldiens.

Il semble, si l'on en juge par la très large assistance que cette manifestation soit particulièrement bien ressentie.

Monsieur FOURCADE rappela à cette occasion combien il lui importait que Saint-Cloud n'apparaisse pas comme une ville dortoir mais soit au contraire une communauté vivante ou « l'on puisse se sentir bien ».

« *Le taux de rotation de population considérable* » ajouta-t-il « *a rendu indispensable le service de l'accueil et je profite de cette manifestation pour remercier les hôtesses de leur dévouement et rendre hommage à leur dynamisme.* »

Il présenta ensuite les six Conseillers Municipaux délégués à l'un des six quartiers de Saint-Cloud qui établissent la liaison entre la population et l'Administration communale.

« *Je vous demande* » dit-il, pour conclure « *que vous nous aidiez à faire de Saint-Cloud une ville toujours plus ouverte et plus accueillante.* »

ILS SONT A L'HONNEUR

LÉGION D'HONNEUR

Décret en date du 19 décembre 1978

Au titre du Ministère de la Jeunesse, des Sports et Loisirs :

Chevalier : Monsieur Jean-Marie BALESTRE
32, rue du Calvaire

Décret du 5 février 1979

Au titre du Ministère de la Défense :

Officier : Monsieur Marcel ROUSSE
13, résidence Beausoleil

Chevaliers : Monsieur Pierre BREART de BOISSANGER
9, rue des Gâte-Ceps

Monsieur Dominique ROY
14, rue du Commandant-Lareinty

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Décret en date du 12 décembre 1978

Au titre du Ministère de l'Industrie :

Officiers : Monsieur Antoine Bernard BESSON
40, rue du Mont-Valérien

Monsieur Guy SPITZMULLER
100 bis, boulevard de la République

Chevaliers : Monsieur François RAMEIL
44, quai Carnot

Monsieur Gilbert WEILL
7 bis, rue Armengaud

Au titre du Ministère de l'Économie :

Officier : Monsieur Marcel BOUCHET
17, rue Armengaud

Chevalier : Monsieur Robert VALADE
187, boulevard de la République

Au titre du Ministère de l'économie - Ministère du Budget :

Chevalier : Monsieur Hubert SCHMITT
5, avenue du général-Leclerc

Au titre du Ministère du Travail et de la Participation :

Chevalier : Monsieur Louis PERRON
35, rue du Mont-Valérien

Au titre du Ministère des Transports :

Chevalier : Monsieur Michel CHICOULAA
187, boulevard de la République

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DU 16 JANVIER

Réveiller le monde théâtral :
Une prise de conscience tardive répondant à un réel besoin !

Lors de cette séance est reçu Monsieur Jean-Pierre GRENIER, Directeur du théâtre de Boulogne-Billancourt, qu'accompagnent Monsieur de VASSAL, maire Adjoint de Boulogne, chargé des Affaires Culturelles et Monsieur Yves LE GUILLOCHET spécialement orienté vers les spectacles de jeunesse.

Monsieur BASSINET, Maire Adjoint chargé des Affaires Culturelles à Saint-Cloud, présente Monsieur GRENIER dont le nom associé à celui de Monsieur HUSSENOT est bien connu, pour ses réalisations depuis 1945, date de sortie des « Gueux au paradis » et sa collaboration avec Yves ROBERT, Jacques DUFILHO, Catherine SAUVAGE, les frères JACQUES.

Donner au public le goût du théâtre

J.P. GRENIER tient à démarquer son théâtre des Centres Culturels, des maisons de la Culture (maisons pour tous). C'est un théâtre de création, un centre dramatique qui n'accueille pas les tournées, mais qui cherche des formules nouvelles.

Monsieur de VASSAL a trouvé en 1965 à Boulogne un désert culturel. Les membres du Conseil Municipal étaient peu sensibilisés à ces questions pour lesquelles on ne peut avoir de souci de rentabilité.

Il y avait alors à Boulogne une bibliothèque, une vie associative intéressante et une salle rue de la Bellefeuille dont il décide de faire un théâtre en en confiant la direction à Monsieur VIELHESCAZE d'abord, puis à Monsieur GRENIER depuis 1972. Il en est donc concessionnaire avec liberté totale de programmation, reçoit une subvention municipale (de 3 555 000 francs pour 1979) à charge pour lui de fixer les salaires du personnel (22 permanents). Un conseil d'administration composé de membres du Conseil Municipal, de délégués de la commission des finances et de la commission des affaires culturelles, surveille attentivement la gestion financière de cette salle.

Sa politique culturelle est menée en fonction de ses goûts personnels.

Monsieur GRENIER pense que le théâtre ne peut être un commerce et que, s'il meurt, c'est par manque d'exigences, que le théâtre de Boulevard est une solution de facilité, une politique à courte vue car le public ne veut pas être abaissé : accepter les tournées, remplit peut-être une salle, mais ne donne pas au public le goût du théâtre.

Choisir le directeur

Le théâtre de Boulogne-Billancourt compte 870 places et a 5 000 abonnés qui s'engagent à aller voir trois créations dans l'année (chacune se joue une dizaine de fois).

Le grand problème d'un théâtre est le choix de son Directeur car c'est lui qui met une âme dans un bâtiment.

Monsieur BASSINET reprenant une idée émise précédemment évoque la possibilité de mettre à la tête d'une salle un gestionnaire qui ne soit pas uniquement orienté dans une direction, aidé d'une commission restreinte composé de spécialistes de théâtre, cinéma, musique, danse.

Vive réaction de Monsieur GRENIER et de Monsieur DANET, Directeur des Tréteaux de France : un homme de spectacle est jaloux de son indépendance et ne supporte de surveillance que financière, et s'il accepte d'autres spectacles que ses créations, ce sont des spectacles choisis par lui : un administrateur gère les fonds mais a beaucoup de difficultés à prendre les décisions de programmation soumises à l'avis de la commission : cela revient à une direction multiple et à des responsabilités partagées, ce qui est très mauvais.

La plus grande partie du budget de fonctionnement est absorbée par les charges salariales et les frais généraux : à Boulogne 250 000000 F pour ceux-ci contre 75 000 000 F pour les créations.

Il y a contrat de confiance entre Monsieur GRENIER et le Maire de Boulogne et pas de pénalisation si certaines créations ne marchent pas.

Être en avance sur son temps

L'important d'après Monsieur GRENIER est donc de donner une âme à un théâtre et d'avoir quelque chose à dire et pour cela il faut être un peu en avance sur son temps et faire de la recherche théâtrale ou chorégraphique.

Le théâtre de Boulogne-Billancourt à cause du coût important des heures supplémentaires n'a pas, en général, d'activités spécifiquement scolaires.

1979 étant l'année de l'enfance, on prévoit cependant le « mai de la jeunesse », aventure lourde et coûteuse qui exclut pour la même période une programmation adulte pour ne pas avoir à payer les heures supplémentaires nécessitées par les changements de décors de deux programmes alternés « enfants, adultes » (5 000 francs par matinée). En général, Monsieur GRENIER, Monsieur DANET et Monsieur LE GUILLOCHET pensent qu'il ne faut pas de programme spécial pour enfants ou pour personnes âgées, ceux-ci doivent s'intégrer à la programmation générale du théâtre.

Monsieur JUNQUET demande quels sont à Boulogne les autres équipements culturels, et Monsieur de VASSAL parle alors brièvement du Centre Culturel ouvert en septembre 1978, des bibliothèques et discothèques et invite les membres de la commission à une visite détaillée et commentée de tout le complexe culturel de Boulogne.

Jusqu'alors la Ville de Boulogne, ayant des choix à faire, avait privilégié la musique, en favorisant le développement du conservatoire de région. Le complexe comportant 7 niveaux avec ses auditorium, son étage complet réservé aux associations de la ville, toutes les possibilités d'accrochage de tableaux et tapisseries veut répondre à tous les besoins culturels de la Ville.

Après ces trois visites de directeurs de théâtres de banlieue qui ont su, chacun à sa manière, créer un courant culturel d'animation intelligente dans leur ville, nous avons été impressionnés par la solidarité des gens de théâtre qui expliquent avec la plus grande liberté leurs problèmes, leurs orientations. Ils nous font profiter de leur expérience, nous proposent leur aide, voyant en notre future salle, non un concurrent mais un confrère souhaitant que chacun d'entre nous contribue à éveiller ou renforcer dans notre ville le goût des arts sous toutes ses formes.

Mireille WORBE,
Rapporteur.

UN PIANO PAS COMME LES AUTRES

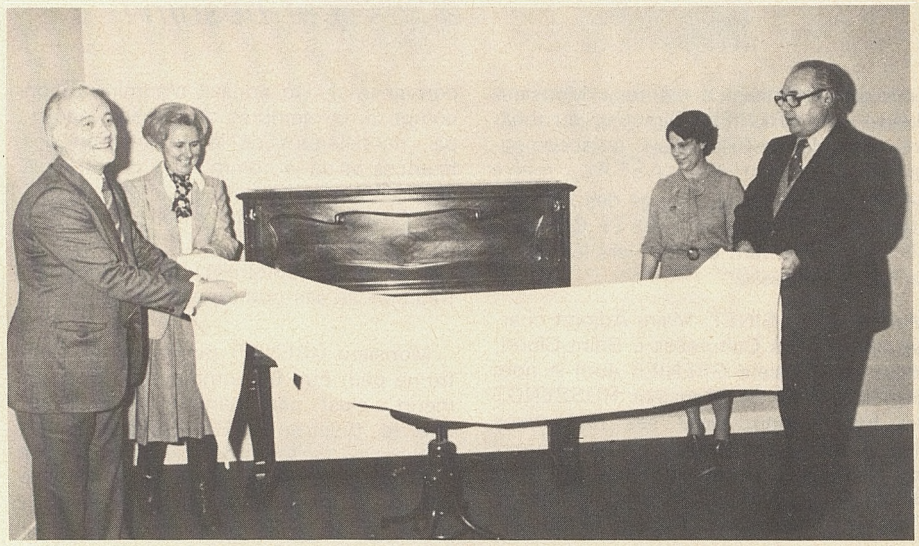

De gauche à droite : M. de PLINVAL, Mme ACKERMANN, Mme HAINQUE et M. BASSINET

Le Conservatoire Municipal de Musique de Saint-Cloud a offert un piano au foyer de retraités des Heures Claires. Mais il ne s'agit pas d'un piano comme les autres : celui-ci a une longue histoire, que le Président du Conservatoire, Monsieur de PLINVAL raconta aux anciens et aux nombreuses personnalités présentes à cette cérémonie : Monsieur BASSINET Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles, le Docteur ARNAUD, Maire Adjoint chargé des Affaires Sociales, Mesdames BARTHELEMY, DUPONT, et WORBE, Conseillers Municipaux, Madame HAINQUE, Directrice du Foyer et Madame ACKERMANN, Directrice du Conservatoire.

Il y a plusieurs années, ce piano accompagnait des bals, des opérettes ou parfois même de célèbres chanteurs comme ce fut le cas avec Guy BÉART ou même ce géant du jazz, Memphis SLIM qui joua plusieurs morceaux lors d'un passage à Saint-Cloud.

Mais, ces heures de gloire ne durèrent pas. Victime de la démolition de la M.J.C. en 1972, le « Pleyel » est abandonné puis sauvé et restauré à la suite d'une demande que l'École de Musique fit à la Municipalité.

Aujourd'hui commence pour lui une seconde jeunesse puisque les pensionnaires du foyer pourront commencer ou parfaire leur éducation.

Plusieurs élèves du Conservatoire de Musique ont joué à l'occasion de cette remise officielle et Monsieur de PLINVAL devait déclarer à ce propos que si l'éducation musicale pour les personnes du Troisième Age était excellente, le fait que les élèves présentent de petits concerts devant ce public « indulgent » apparaissait comme totalement positif également.

Salon des Artistes Clodoaldiens

Les Artistes Clodoaldiens (Arts Plastiques) vont renouveler leur bureau, dont Monsieur FOURCADE, Sénateur-Maire accepte d'assurer la Présidence d'Honneur.

Ils invitent tous ceux qui sont intéressés par le SALON DE SAINT-CLOUD (*) à prendre une part active à l'Assemblée Générale qui aura lieu le jeudi 26 avril à 21 heures (Salle Municipale, 36, avenue du Maréchal-Foch).

Les candidatures au Comité, peuvent être déposées, jusqu'au 15 avril, auprès de Mademoiselle LECOINTE - Mairie de Saint-Cloud, (602.70.40), Services Techniques, poste 41.

(*) Le Salon des Beaux-Arts de Saint-Cloud qui s'est déroulé au Musée d'Histoire Locale, du 16 au 31 décembre, avait d'ailleurs fait l'objet d'un article dans le précédent Bulletin Municipal.

ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD FETE SES DIX ANS

C'est depuis le 19 mars 1969 qu'ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD se fait l'écho de la vie artistique et culturelle de Paris, à travers les conférences du mardi après-midi.

Les Clodoaldiens qui ont pu régulièrement assister à ces conférences ont découvert grâce aux spécialistes qui en étaient chargés, une approche nouvelle à leurs connaissances artistiques,

Durant cette période de dix ans, presque toutes les grandes expositions parisiennes ont pu être commentées à Saint-Cloud, la plupart du temps par le Commissaire lui-même.

Ce dernier, véritable directeur artistique est le chef d'orchestre de l'exposition. C'est lui qui choisit les œuvres exposées, qui est responsable de leur mise en valeur, et est le plus à même de les commenter.

Ces conférences permettent à celui qui parcourt ensuite l'exposition de mieux apprécier le face à face avec l'œuvre d'art.

Mais ce n'est pas le seul domaine d'intérêt. ARTS ET LOISIRS a organisé des visites historiques de PARIS, ou des grandes demeures de la région parisienne.

Des châteaux, des musées, des hôtels, des quartiers du Paris d'autrefois ont pu ainsi être ressuscités, pour notre plaisir par les meilleurs spécialistes du Musée Carnavalet.

Enfin l'Art Moderne a trouvé une place de choix dans nos programmes. Le Centre Georges-Pompidou a reçu de nombreuses visites organisées par ARTS ET LOISIRS, et les conférenciers attachés au Musée Beaubourg onf fait allègrement plonger les visiteurs dans l'art du XXIe siècle.

Mais ARTS ET LOISIRS de Saint-Cloud a encore un long chemin à parcourir. Paris est grand et la vie artistique et culturelle sans cesse en mouvement.

La collaboration enthousiaste des conservateurs et des conférenciers des grands Musées de la Région Parisienne lui permettra d'ouvrir encore plus largement son éventail.

Conférences tous les mardis de 14 h 30 à 16 heures à la Mairie de Saint-Cloud.

DEUX TRÈS BEAUX CONCERTS

A la Mairie et...

Un concert de très grande qualité

Le Concert des professeurs du Conservatoire Municipal qui s'est déroulé à la Mairie au mois de février était d'abord caractérisé par le nombre des amoureux de la musique qui s'y pressèrent.

Plusieurs centaines d'entre eux durent, en effet, s'entasser dans les salons et l'escalier alors qu'une cinquantaine, succès oblige, repartirent faute de place.

Rappelons que parallèlement à cette manifestation destinée à un large public, le conservatoire a organisé de nombreux concerts éducatifs ou auditions avec présentation d'instruments depuis quatre ans, grâce à la générosité et au talent d'un très grand nombre de ses professeurs. Ainsi ont pu être présentés la presque totalité des instruments enseignés.

... à l'église du Centre

CHORALE ET ENSEMBLE INSTRUMENTAL

Ce concert annuel, donné le 25 février, en présence de Monsieur FOURCADE Sénateur-Maire de Saint-Cloud, de Monsieur BASSINET, Premier Maire Adjoint chargé des Affaires culturelles avait attiré un public qui n'avait jamais été aussi important. Un programme ambitieux était proposé : la « Messe du Couronnement » de Mozart auquel s'ajoutait l'intégrale de la « Water Music » de Haendel. Mais des progrès tels que ceux accomplis en quelques mois par l'Ensemble Instrumental justifient pleinement cette hardiesse nouvelle. L'amélioration est en tout point considérable : de l'aisance des premiers violons à la sûreté de la basse, du volume sonore au phrasé général de l'orchestre. En acquérant de la facilité, celui-ci respire davantage et commence, par delà les notes, à atteindre la musique. Tout cela s'est manifesté à l'évidence au cours de la première partie, prouvant de belle façon que la « Water Music » est une musique avant tout destinée à plaire.

La Chorale de Saint-Cloud, elle aussi, progresse et la « Messe du Couronnement » que nous avons entendue avait « fière allure ». Attaques incisives, justesse jamais prise en défaut ; c'est propablement le pupitre des Soprani qui a le plus gagné. Les voix sont plus charnues et il le faut pour donner vie à l'imposante architecture musicale qu'est cette messe de Mozart. Des solistes de talent, à commencer par Michel Laplénie et Didier henry, ont bien servi les intentions du chef. Il faut noter que la délicate partie de soprano solo était tenue par Catherine Cayla, soprano du Chœur.

LA FÊTE DU SPORT
du 8 au 20 mai

Ainsi que nous l'avons indiqué dans des articles précédents, la Fête du Sport de cette année sera marquée par deux aspects nouveaux :

- ***apports extérieurs pour augmenter l'aspect spectaculaire***
- ***mise sur pied d'épreuves inter-quartiers dans différentes disciplines pour susciter des occasions de rencontres entre les habitants de notre ville et créer une animation sportive ouverte à tous, non licenciés, jeunes, adultes, hommes et dames.***

Les conseillers municipaux, responsables des six quartiers de la ville, accueillent les bonnes volontés, coordonnent les actions pour organiser dans de nombreuses disciplines des équipes de sportifs volontaires.

Les habitants de Saint-Cloud qui ne sont pas encore fait connaître et qui sont intéressés par cette expérience, nouvelle, peuvent le faire, puisque plusieurs semaines nous séparent de cette fête.

Nous indiquons ci-après un schéma susceptible d'être revu, mais qui constitue d'ores et déjà la structure générale de ces journées.

par Elie-Pierre ROCHICCIOLI
Maire-Adjoint
chargé de la Jeunesse et des Sports.

La voiture Le Zèbre 1908 de M. CERÉDE en pleine action lors de la course de côte au ralenti de la rue Lepic à Montmartre.
Photo Christian DAUMERIE

SPECTACLES ET JEUX SPORTIFS

SPECTACLES

- Cirque Jean Richard, hippodrome de Saint-Cloud, mardi 8 et mercredi 9 mai.
- Course des grand-mères automobiles, dimanche 13 mai.

— 10 h : réunion des voitures sur le parking de la mairie.

— 11 h 30/12 h 30 : défilé à travers la ville avec participation de Clodoaldiens en costumes d'époque. Un prix sera décerné pour récompenser la plus fidèle reconstitution.

— 15 h à 17 h : course contre la montre, itinéraire : départ rue du Dix-Huit-Juin, rue Chevrillon, rue Dailly, rue du Calvaire, Pont des Trois-Pierrots, arrivée devant la piscine (après avoir emprunté la rue de Buzenval, le boulevard de la République et l'avenue du Maréchal-Foch).

L'animateur du club des grand-mères automobiles étudie la possibilité d'inclure dans le circuit la rue des Gâte-Ceps, dont la pente de 16 % risque d'éprouver des moteurs conçus pour des parcours moins accidentés.

JEUX SPORTIFS

● Journée de l'enfant : samedi 12 mai.

Comme chaque année sur le terrain de l'Avre, organisés par les centres aérés, se dérouleront les jeux sportifs réservés aux enfants jusqu'à l'âge de 12 ans : course aux trésors, mât de cocagne, gymkana, etc.

● Jeux d'eau : vraisemblablement dimanche 13 mai, après-midi.

Des jeux aquatiques se dérouleront dans la piscine des Tourneroches, organisés par l'Association de Plongée.

MANIFESTATIONS SPORTIVES

SPORT POUR TOUS, RENCONTRES INTER-QUARTIERS

● Football, adultes, à 11 ou à 7 joueurs selon le nombre de participants. Finale le dimanche 20 mai. Eliminatoires le 13.

● Football de sixte, réservé aux équipes de jeunes. Le 13 mai stade quai Carnot.

● Cross-relais à travers la ville réunissant tous les volontaires adultes, jeunes, hommes et femmes. Des relais de 100 à 400 m, selon les goûts de chacun, seront prévus.

Cette course pourrait se dérouler le samedi après-midi dans un quartier de Saint-Cloud peu fréquenté par les voitures.

● Tennis de table, les tournois individuels se dérouleront à l'école de Fouilleuse, à l'école des Côteaux et à la MJC et un classement par quartier sera effectué ensuite.

● Pétanque, des équipes par paires seront constituées, tournoi individuel et classement général par quartier. Cette manifestation se déroulera sans doute au stade Hachette, mais la date n'a pas encore été fixée.

● Natation, si le nombre d'engagés est suffisant des courses inter-quartiers seront organisées à la piscine des Tourneroches le dimanche 13 mai, après les jeux d'eau.

● Tournoi de tennis, tournoi individuel, classement par quartier sur les terrains des Tourneroches et du CES Gounod, du 5 au 19 mai.

RENCONTRES INTER-ÉCOLES

Le samedi, vraisemblablement le 19 mai, seront organisées, avec la collaboration des Directeurs et Directrices d'écoles et des moniteurs et monitrices d'éducation physique, des rencontres inter-scolaires concernant les CM1 et CM2.

Le chapiteau du Cirque Jean Richard

Cirque
Cirques
Cirque fête
Cirque bonheur
Cirque joie
Cirque souvenir
Cirque espérances
Faut-il le croire mort ?
Faut-il l'imaginer disparu ?
Faut-il le penser englouti ?
Mort, disparu, englouti par la force et la bêtise ?

Le bonheur existe. Il existera tant qu'il y aura des chapiteaux, des clowns, des jongleurs, des trapézistes, des acrobates, des dresseurs, des équilibristes, des cavaliers.

Pierre YSMAL,
Extrait du Bulletin Mensuel Culture et Communication (N° 13)

COMPÉTITIONS SPORTIVES

• **Coupe Huet**, organisée comme chaque année par la section de gymnastique de l'UAS, le 12 mai après-midi.

• **Régates sur la Seine**, le 13 mai, organisées par le club nautique de Saint-Cloud.

• **Challenge de judo**, réservé aux jeunes, organisé par la section judo-aïkido de l'UAS.

• **Tennis de table**, le mercredi 16 mai, le centre d'initiation sportive organise son tournoi annuel - d'autres compétitions seront organisées par les sections sportives de l'UAS en fonction des calendriers de chacune des fédérations et de la Fête du Sport.

CONCOURS PRIMÉS

Costumes d'époque : à l'issue de la course des grand-mères automobiles les trois passagers dont les costumes auront été les plus appréciés seront récompensés.

Concours photo : des prix distingueront les meilleures photos de la Fête du Sport.

Quatre catégories seront prévues :

— adultes : plus de 21 ans
— jeunes : de 17 à 21 ans
— adolescents : de 12 à 16 ans
— enfants : moins de 12 ans.

L'organisation de cette Fête du Sport est réalisée grâce à l'aide apportée par les bénévoles des différentes associations sportives de Saint-Cloud, notamment : l'UAS, le Club Nautique, le Club de Pétanque et les Bouldogs, l'Association de Plongée et la M.J.C.

Cette année, comme l'an passé, de nombreux prix offerts par les commerçants de notre ville, viendront récompenser les participants aux différentes épreuves. La Caisse d'Epargne de Versailles contribuera à l'organisation de cette fête. De plus les commerçants envisagent la possibilité de mettre sur pied une animation commerciale sur le plateau de Montretout et dans le centre ville.

UNE PISCINE DE RÊVE

Photo Jacques POSTEL

POUR LES CLODOALDIENS

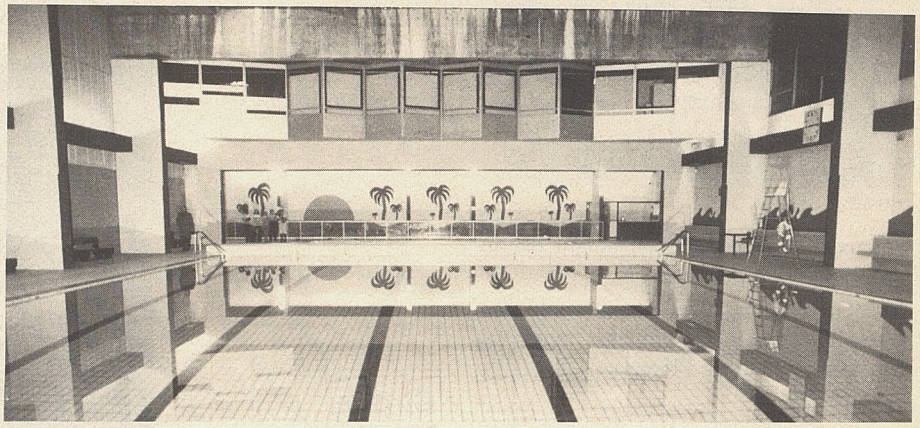

La piscine municipale était fermée pour réparations depuis deux mois. En accord avec la Municipalité, le personnel a mis à profit cette inactivité forcée pour rénover et embellir le hall d'entrée par une fresque moderne stylisée et la proximité des bassins par un cadre exotique. L'occasion pour les Clodoaldiens de venir pratiquer cet excellent sport qu'est la natation.

Saint-Joseph organise des Championnats de France de Natation

L'Association Sportive de l'École Saint-Joseph a été chargée d'organiser des Championnats de France de Natation par équipes à la demande de l'U.G.S.E.L. (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre).

Neuf équipes féminines et neuf équipes masculines venant de Lille, Tourcoing, Roubais, Bordeaux, Toulouse, Châteaulin, Landerneau, Dreux et de la Région Parisienne avaient été sélectionnées à l'issue des championnats régionaux.

En féminin, Châteaulin ne l'emporta que de 20 points (sur 1.226) et en masculin, c'est Albert de MUN qui triompha devant Châteaulin.

L'équipe de Saint-Joseph, en septième position à mi-parcours, rétrograda par la suite à la neuvième place. Ce classement est très satisfaisant compte tenu de l'effectif réduit de l'établissement et surtout de la fermeture de la piscine municipale depuis sept semaines.

Monsieur ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports, et Madame DUPONT, Déléguée à l'Information, présents à cette compétition ont tenu à féliciter l'équipe de l'école ainsi que les lauréats des divers classements.

Les championnats individuels se dérouleront le week-end de la Pentecôte, à Rennes.

MAISON DE L'AMITIÉ : BILAN ANNUEL

La Maison de l'Amitié depuis sa fondation en 1971 a connu un développement constant. Nous sommes loin maintenant des 3647 passages de 1972 et des 8.190 en 1974. Les deux graphiques ci-dessous concernant les années 1977 et 1978 en sont la preuve.

Le nombre des passages globaux (14789) est encore en légère augmentation mais il est bien certain que nous arrivons à un plafond.

Les passages se décomposent de la façon suivante :

- **d'une part, les contacts avec les Associations et les liaisons avec les organismes divers.**
- **d'autre part, les Services : Entraide, Documentation, Aides Diverses, Orientation Juridique, Carrefour-Bénévolat (ce dernier a un sens particulier dans une Maison comme la nôtre).**

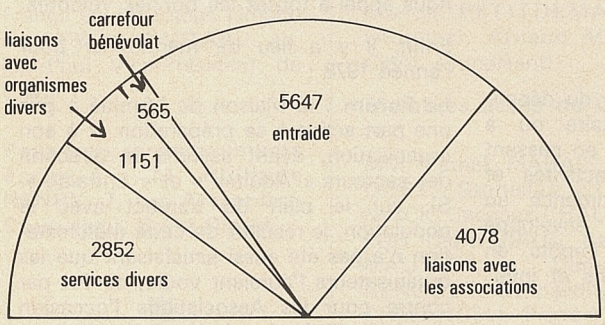

Novembre 76 à novembre 77 : 14293 passages

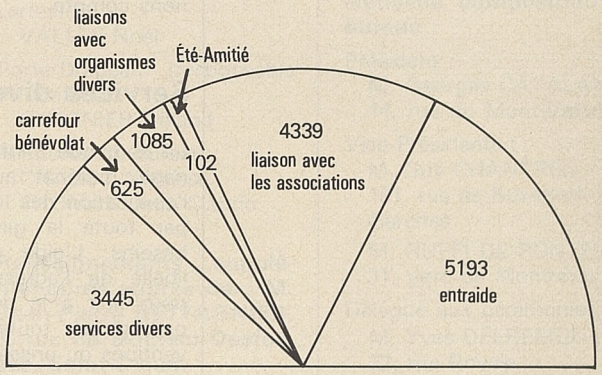

Novembre 77 à novembre 78 : 14789 passages

EN CE QUI CONCERNE LES ASSOCIATIONS

Notons tout d'abord que cinq Associations ont nouvellement adhéré à la Maison de l'Amitié :

AMNESTY INTERNATIONAL,
COOPÉRATION FÉMININE,
PARALYSÉS DE FRANCE,
TERRE DES ENFANTS,
UNION DES CONSOMMATEURS.

Les 4339 passages des diverses Associations montrent — et c'est là notre objectif principal — que la coordination entre ces dernières et la Maison de l'Amitié va toujours en se développant. Rappelons que, dans le cadre de cette coordination, la Maison de l'Amitié, d'une part, oriente la population vers les Associations concernées, d'autre part, met à leur disposition son secrétariat aux activités multiples et enfin leur offre des locaux pour leurs permanences et réunions.

Ajoutons que la liaison entretenue par la Maison de l'Amitié avec divers organismes **va dans le sens de cette coordination.**

POUR LES SERVICES

L'entraide

Le plus ancien — se rapporte surtout à tout ce qui tourne autour de la Maison : 2 182 personnes concernées. Nous constatons un léger fléchissement des passages (5.781 en 78 contre 6.085 en 1977) qui s'explique vraisemblablement par la situation économique.

Service documentation

Le souci de glaner l'information et l'étoffement continu de ce service ont pour conséquence de donner plus de moyens et plus de sécurité devant la diversité des cas qui se présentent et des demandes d'information. Il s'ensuit : une vision élargie de l'activité sociale grâce à une recherche d'informations diverses — un plus grand réseau de références — une orientation plus diversifiée, plus immédiate et, partant, plus efficace, nous l'espérons. **Car l'orientation vers les compétences spécifiques est toujours notre premier objectif.** Nous commençons à avoir des retombées en ce domaine, les intéressés nous informent fréquemment de la qualité de l'accueil et des résultats obtenus auprès des Associations et des organismes indiqués, ce dont nous tenons compte.

Services divers

La demande d'information va du dépannage matériel au commentaire ou à l'application des lois sociales, en passant par toute la gamme des activités et besoins. L'aide diverse commence au libellé de l'adresse sur une enveloppe pour finir à la déclaration d'impôts, en passant par toutes explications et interventions ou prises de contacts.

Carrefour-bénévolat

cette année, le carrefour-bénévolat a enregistré plus de 650 contacts et interventions (80 de plus que l'an dernier). Nombreuses sont les Associations qui se sont adressées à lui pour lui demander soit un service régulier, soit des services ponctuels : Aide à Domicile, G.I.H.P., Visite aux Malades Hospitalisés, Asti, Hôpital Raymond-Poincaré, Club des Loisirs, Ligue contre le Cancer, Groupement des Intellectuels Aveugles, Bibliothèques, Club des Jeunes...

Le bénévolat occasionnel a été sollicité davantage également. Nous avons reçu 125 demandes dont 91 ont pu être résolues. Ce sont des appels pour transporter des personnes âgées, ou handicapées, faire leurs courses, visiter des vieillards isolés ou peu valides, trier et mettre en ordre leurs papiers (sécurité sociale), faire la lecture à des malvoyants, effectuer de petits travaux d'aménagement ou de réparation, pour hébergement momentané, aide scolaire.

Pour le recrutement indispensable — car les bénévoles ne sont pas encore assez nombreuses et il y a des défections chaque année — des affiches ont été placées dans des lieux de passage : Mairie, Club des Jeunes, Bibliothèque, Braderies. Nous avons eu 55 inscriptions nouvelles cette année.

Dans l'ensemble, principalement dans les limites de Saint-Cloud, nous avons pu répondre aux appels qui nous ont été faits. Nos bénévoles habitant Saint-Cloud presque en totalité, les demandes extérieures, même des communes avoisinantes, sont plus difficiles à satisfaire. Notre objectif est d'étendre notre action prioritairement sur Saint-Cloud, aussi faisons-nous appel à toutes les bonnes volontés.

Enfin, il y a lieu de mentionner pour l'année 1978 :

Le Forum : la Maison de l'Amitié a pris une part active à sa préparation et à son organisation, ayant assumé la direction des secteurs « Adultes » et « Entraide ». Si, sur le plan du contact avec la population, le résultat de cette manifestation n'a pas été aussi satisfaisant que les organisateurs l'auraient voulu, ce fut par contre pour les Associations l'occasion d'exposer de façon très remarquable leurs objectifs et leurs réalisations et de développer entre elles une information mutuelle très utile.

Orientation juridique

Assurée par quatre Conseillers compétents, ce service n'est pas assez connu. Il nous faut trouver le type d'information convenable pour toucher ceux qui en ont le plus besoin.

ÉTÉ- amitié

Pour la Maison de l'Amitié, sa préparation et sa réalisation s'inscrivent dans sa vocation d'être au service de la coordination des Associations entre elles et avec les organismes sociaux. La Maison de l'Amitié a prêté ses locaux, son téléphone et a servi de relais pour certains contacts, une centaine, s'échelonnant de mai à octobre. Le Carrefour-Bénévolat y a participé également.

la vie des associations

JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE DES HAUTS DE SEINE CENTRE

Une Jeune Chambre Économique vient de naître à Saint-Cloud. Quels sont ses buts ?

Développer les qualités et stimuler les efforts conjugués de jeunes hommes afin d'améliorer les conditions économiques et sociales de leur ville ou de leur région, dans le respect « des principes de vie spirituelle de l'humanité ».

Ce mouvement a été créé en France en 1952 sous l'impulsion d'Yvon CHOTARD, aujourd'hui Vice-Président du C.N.P.F.

Pour tous renseignements écrire à : M. Philippe HENRY, 7, rue Alexandre-Coutureau, Saint-Cloud.

✸

SOUVENIR FRANÇAIS

Extrait du compte rendu de la réunion plénière du Comité de Saint-Cloud du **SOUVENIR FRANÇAIS** qui s'est tenue le samedi 9 décembre 1978.

Comité d'Honneur :

Président d'Honneur : M. Bernard CADO - Vice-Président d'Honneur : M. Edouard MARECHAL - Membres d'Honneur : M. ANTONAT, Mme Robert FINELLE.

Membres du bureau du Comité :

Président Honoraire : M. Albert VILLE - Président Actif et Délégué Général des Hauts-de-Seine : M. P.Y. DEFREMONT - Président Adjoint : M. Marcel LECOURT - Vice-Président et Délégué Général Adjoint des Hauts-de-Seine : M. Jack ANNET - Vice-Présidents : MM. Michel GUAY et Yves ARCACHE - Secrétaires : MM. André COLMARD (Général), Christian MARECHAL (Adjoint) - Trésorières : Mme Huguette PIGNEUR, Mlle Dominique DROUET (Adjointe) - Porte-Drapeau : MM. Armand TAPPE (titulaire), Marcel PETITDEMANGE (Adjoint), Arnaud MARECHAL (Suppléant).

Membres actifs du Comité :

MM. Patrick MARAIS, J.C. DORE, Stanislas STEFANIACK, Jacques CHAUVALLON, Didier VIAUD, Bernard MAUTREY, Dominique RENOULT, Bernardini MICHELANGELI, Pierre CREUSEVOT, Marcel PLASSAIS, Gilbert TROUVERE.

Comité de Saint-Cloud : 22, rue Royale. Tél. : 602.03.30

✸

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE

La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie nous demande de faire part de la composition de son bureau pour 1979 :

Président d'Honneur :
JAMET Jean-Claude

Président :
NICOLAS Robert

Vice-Président (chargé de l'Information) :
BETTAGNIER Jean-Pierre

Secrétaire Général :
LAFFITAU Silvio

Secrétaire Adjoint :
QUELET Michel

Conseiller juridique et Social :
TROUVERIE Gilbert

Trésorier (responsable aux cartes) :
VALLÉE Noël

Porte-Drapeau (responsable du matériel) :
GUERNIER Roland

Membres du bureau :
CHABOT Narcisse
THOMAS Jean-Claude

Renseignements supplémentaires auprès de : M. Jean-Pierre BETTAGNIER, 3, rue du Docteur-Desfossez, Saint-Cloud.

✸

ASSOCIATION CULTURELLE ISRAELITE DE SURESNES ET DES ENVIRONS (DONT SAINT-CLOUD)

L'A.C.I.S.E. rappelle qu'en son siège, 1, avenue Gustave-Stresemann à Suresnes ont lieu :

- des offices :
  les vendredis soirs à 18 h 30
  les samedis matins à 9 h.
- des cours d'instruction religieuse : les mercredi et dimanche matin
- des réunions de jeunes.

Pour tous renseignements, téléphoner à Monsieur D. SERFATI : 749.78.44 sauf le vendredi soir et le samedi.

✸

COMITÉ D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT-CLOUD

Nouvelle composition du bureau :

Président :
M. Georges CATALANO
14, rue du Mont-Valérien

Vice-Présidents :
M. Guy CHANTREL
151, rue de Buzenval
Garches
M. RUFFI DE PONTEVES
31, parc de Montretout

Délégué aux cérémonies :
M. Yves DEFREMONT
22, rue Royale

Secrétaire :
M. Roger DARFEUILLE
9, rue Gounod

Secrétaire Adjoint :
M. Robert NICOLAS
1, rue Pasteur

Trésorier :
M. André COLMARD
58, rue Preschez

Porte-Drapeau :
M. Roger BORDIER
12, allée du Maréchal-Foch

Porte-Drapeau Adjoint :
M. Charles WINTER
2, rue du Dix-Huit-Juin

Membres du Bureau :
MM. IVANOFF. D'HAUTEVILLE, DUPILLE, Docteur Michel VALENTIN.

FÉDÉRATION NATIONALE DES DÉPORTÉS INTERNÉS RÉSISTANTS ET PATRIOTES

L'Assemblée générale de la section de Saint-Cloud Garches s'est tenue au mois de janvier à Garches en présence des membres de l'Association, des Présidents des différentes Associations et de nombreux représentants des Anciens Combattants et Résistants de Garches et Saint-Cloud.

Le Président Jean Tehet ouvrit la séance assisté de Vladimir Ivanoff, co-Président, d'Edmond VOIZARD Vice-Président National et de Paul SAMSON, Secrétaire, devant un auditoire attentif.

Après les salutations et vœux du Président, le Secrétaire rappela les multiples activités de la Section. La participation à toutes les cérémonies du Souvenir et d'hommage dus à nos morts ; la défense des intérêts moraux et matériels des A.C.V.G. et particulièrement l'action vigilante et résolue contre toutes les résurgences du nazisme, contre les violences racistes et fascistes.

La conclusion fut donnée par le Président Edmond VOIZARD qui dans une intervention précise et documentée fit la démonstration du préjudice matériel imposé aux A.C.V.G. lésés de plus de 30 % de leurs indemnités et des actions incessantes et conséquentes menées par la F.N.D.I.R.P. pour préserver et transmettre le capital moral que constitue la Résistance. Pour assurer la paix dans le respect de la souveraineté et de l'indépendance de tous les peuples. Enfin, en une simple et émouvante cérémonie, le Président VOIZARD remis à notre dévouée et infatigable amie Dora BROSKI, rescapée d'Auschwitz la médaille de la Déportation.

Le vin d'honneur servi à l'issue de la réunion permit à chacun d'échanger ses impressions avant d'aller prendre le repas qui réunit fraternellement : Déportés, Internés, Familles et Amis venus très nombreux en souhaitant de se retrouver encore plus nombreux l'année prochaine.

Pour tous renseignements, s'adresser 8, résidence Foch, 92380 GARCHES.

✸

U.N.A.F.A.M.
UNION DES FAMILLES ET AMIS DES MALADES MENTAUX

A la suite de l'enquête sur les foyers pour adultes handicapés mentaux, nous avons reçu dans les Hauts-de-Seine de nombreuses lettres et coups de téléphone. Nous avons ainsi pu recenser les personnes souhaitant bénéficier de ces Foyers.

Nous allons nous mettre en rapport avec les pouvoirs publics, afin d'envisager la création d'un foyer dans les Hauts-de-seine.

Parallèlement à cette attente de Foyers, nous ressentons chez nos adhérents, un grand besoin d'organismes, de clubs proposant, entre autres, des activités socio-culturelles à nos malades.

Plus que jamais, il est nécessaire que les familles unissent leurs efforts pour faire aboutir leurs projets.

Rejoignez-nous, adhérez à l'U.N.A.F.A.M., section des Hauts-de-Seine. Cette adhésion comporte l'abonnement au bulletin trimestriel (National) spécialisé dans les questions concernant nos malades.

Renseignements : U.N.A.F.A.M., section des Hauts de Seine, 154, rue Houdan, 92330 Sceaux.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE SAINT-CLOUD

CONSEIL D'ADMINISTRATION - ANNÉE 1979

Composition du Bureau pour l'année 1979 :

Présidente : Mme Michèle CHOISET

Vice-Présidents : MM. Gérard BRISSET, Jérôme SCLAFER

Trésorier : M. Bily JEHANNO

Secrétaire Général : MM. Philippe PERIN, Eric DUSSART (Adjoint)

Directeur : M. Gilles JUNQUET

Membres : Mmes Bib AUBREE, Monique FOULQUIER

Commissaires aux comptes :

Mme DEGARDIN, M. Pascal LOUBAUD

Membres de droit :

- Monsieur René BASSINET (représentant M. Jean-Pierre FOURCADE)
- M. LEGRAND, Fédération Régionale des maisons des Jeunes et de la Culture de l'Ile-de-France
- M. Claude MOREL, Direction départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
- M. Gilles JUNQUET, Directeur de la M.J.C.

Membres élus :

Mmes Bib AUBREE, Michèle CHOISET, Monique FOULQUIER, Mireille LENDI, Noëlle VAILLANT, Mlles Marie-Emmanuelle CALLOUD, Thérèse WEILL, MM. Gérard BRISSET, René CESSIEUX, Eric DUSSART, Bily JEHANNO, Philippe PERIN, Xavier ROSSET, Jérôme SCLAFER, Yves TRAUGER

Membres associés :

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS - 7, rue Sevin-Vincent - Mme MALBRUNOT (602.45.26).

MAISON DE L'AMITIÉ - 6, place Silly - M. WITTENBERG (602.25.69)

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE - 4, rue du Mont-Valérien - Mme OBERKAMPF (771.08.74)

UNION FÉMININE CIVIQUE ET SOCIALE - Mme MACQUERON

SCOUTS DE FRANCE - M. Pascal THERY

SCOUTS UNITAIRES - M. DELALLE

ASSOCIATION DES FAMILLES - M. THILLARD

ASSOCIATION CULTURELLE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE - M. CHABANNE

ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ AVEC LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS - M. Arnaud MALGORN

Madame Mireille WORBE - Conseiller Municipal, Rapporteur de la Commission Extra-Municipale « Affaires Culturelles et Sportives ».

CERCLE FÉMININ D'AMITIÉ EUROPÉENNE

Après la conférence de M. Michel WINTHROP, du CEDICE, traitant de la « Politique de l'Environnement de la C.E.E. (mesures contre la pollution des mers, des forêts, des cours d'eau), les adhérentes du CFAE poursuivent l'approfondissement de leur connaissance de la construction de l'Europe et du mécanisme de ses institutions grâce, cette fois, à une projection de films prêtés par la Direction de Paris des Communautés Européennes.

Un dîner débat sur le thème : « L'Europe : Objectifs et Obstacles » a également été préparé par le Comité dans le courant du mois de février.

Siège social : MAISON DE L'AMITIÉ, 6, place Silly - Tél. : 602.25.69

A.S.T.I. SAINT-CLOUD

L'A.S.T.I. souhaite qu'un très grand nombre de personnes viennent se joindre au groupe de danse folklorique portugais.

Une quinzaine de femmes maghrébines et d'Afrique noire, accompagnées de leurs bébés et jeunes enfants se réunissent, à l'initiative de l'Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, tous les jeudis.

Elles sont heureuses à cette occasion de sortir de leur isolement et de bavarder toutes ensembles sans pour cela perdre du temps. Aidées de quelques Françaises, certaines apprennent à coudre, à piquer à la machine ou à couper un vêtement dans un tissu neuf, ou encore tailler une jupe d'enfant dans une vieille robe à elles. D'autres apprennent à tricoter, ou apportent leurs ouvrages.

Le rite du thé est assuré à tour de rôle, et il s'en trouve toujours deux ou trois pour apporter « le gâteau-maison ». C'est aussi l'occasion pour elles de parler de leurs problèmes : logements trop exigus ou insalubres, mauvaise adaptation scolaire des enfants, santé, permis de séjour, sans oublier les difficultés à comprendre clairement tous les « papiers » (sécurité sociale, allocation, inscription au logement, etc.(. L'ambiance heureuse de ces jeudis pour lesquels elles n'hésitent pas à venir de loin est bien le signe de l'opportunité de ces réunions.

Sur leur demande, depuis cette année, un cours d'alphabétisation est assuré dans les mêmes locaux, un autre après-midi de la semaine. Certaines d'entre elles y sont très assidues.

Un autre « atelier », très semblable, fonctionne également le mardi dans le « haut » de Saint-Cloud (boulevard de la République). Les personnes désireuses de participer aux différentes activités de l'A.S.T.I. peuvent le signaler à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly (602.25.69).

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR LA DÉFENSE ANIMALE

Le 8 janvier dernier a été fondée l'ASSOCIATION RÉGIONALE POUR LA DÉFENSE ANIMALE, dont le siège est à Saint-Cloud, 12, rue Sevin-Vincent. (771.02.78).

Le bureau se compose ainsi :

Présidente : Mme Jacqueline TURPIN

Vice Président : M. Claude FEYRABEND

Secrétaire : Mme Jeanne RAPINE

Trésorière : Mlle Véronique TURPIN

Administrateurs : Mmes Eliane DEMAZET, Paulette COMTE, M. Jacques DORVAUX.

Le but de cette association est de : « défendre et protéger les animaux, favoriser leur replacement, limiter les nuisances dues à leur prolifération anarchique ».

Pour mener à bien cette mission, l'A.R.D.A. pense que le meilleur moyen n'est pas la déchatisation, aussi cruelle qu'inutile, mais la castration et la vaccination systématique des chats « libres », seule solution à la fois humaine et efficace.

Beaucoup d'entre nous émus par la détresse de ces malheureux aimeraient pouvoir les aider.

ERRATUM

Le numéro de téléphone du Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques figurant dans le Bulletin Municipal n° 154 est le 771.74.90 et non 771.74.70 comme cela était indiqué. Veuillez nous en excuser.

les informations pratiques

SERVICE DE GARDE PHARMACIENS

Dimanche 1er avril :	Monsieur MIGNARD 2 ter, rue Royale
Dimanche 8 avril :	Monsieur PLATANIDES 51 bis, rue du Val-d'Or
Dimanche 15 avril Lundi 16 avril	Monsieur RICQUIER 86, boulevard de la République
Dimanche 22 avril :	Mademoiselle THOMAS 7, rue Dailly
Dimanche 29 avril Mardi 1er mai	Madame ROCHICCIOLI 15, rue de Buzenval
Dimanche 6 mai :	Madame AYACHE 160, boulevard de la République
Dimanche 13 mai	Madame BAILLY 17, rue de l'Église
Dimanche 20 mai Jeudi 24 mai	Madame LANDRY 14, avenue de Longchamp
Dimanche 27 mai :	Madame LESSAULT 9, avenue Bernard-Palissy
Dimanche 3 juin Lundi 4 juin	Madame MICLEA 3, parc de la Bérengère

Nouveau créneau horaire

Les usagers du parking de la sous-préfecture de Boulogne ayant remarqué, à juste titre, qu'ils n'utilisaient pas toute la durée de stationnement prévue (6 heures correspondant à un droit d'acquittement de 2,40 F) un nouveau créneau horaire a été mis en place.

Il est de 1 FRANC POUR UNE HEURE DE STATIONNEMENT MAXIMUM.

Monsieur MAILFAIT, Sous-Préfet de Boulogne précise que ce parking sera doté d'une meilleure signalisation routière dans les mois à venir.

Condition féminine désormais une permanence mensuelle

Madame JAMET, Déléguée Départementale à la Condition Féminine tiendra désormais une permanence : le premier mardi de chaque mois de 13 h à 17 h 30 à la Sous-Préfecture de Boulogne, 11-12, quai Alphonse-le-Gallo - 2e étage, porte 215, poste 412.

Pour tous rendez-vous avec Madame JAMET, téléphoner préalablement au 604.63.80.

Attribution de carte orange

De nombreuses décisions relatives aux Aides aux Personnes Agées avaient été prises, parmi lesquelles on notait :

- l'attribution de la carte AMETHYSTE aux personnes âgées ayant payé jusqu'à 650 F d'impôt sur le revenu pour l'année 1978
- extension de l'aide au téléphone (remboursement du branchement et du demi-abonnement) :

— aux personnes âgées de plus de 65 ans ayant payé jusqu'à 650 F d'impôt, avec les mêmes critères d'isolement et de santé que précédemment

— aux handicapés sans condition d'âge, titulaires d'une carte d'invalidité à 100 % et d'une allocation simple, imposables jusqu'à 650 F.

Constitution du dossier : BUREAU D'AIDE SOCIALE DE LA MAIRIE.

Mais, lors de sa dernière session, le Conseil Général des Hauts-de-Seine a décidé une extension de ces aides portant sur :

- l'attribution d'une CARTE ORANGE sur trois zones :

— aux invalides de la guerre 39-45, retraités, sans condition d'âge, ni de ressources, et ne bénéficiant d'aucune réduction sur les transports.

— aux veuves de guerre 39-45, retraitées, sans conditions d'âge, ni de ressources, et ne bénéficiant d'aucune réduction sur les transports.

Constitution du dossier :

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES HAUTS-DE-SEINE POUR L'AIDE AUX PERSONNES AGÉES,
130, rue du 8-Mai-1945
92021 NANTERRE Cédex
Tél. : 725.95.33 poste 3515 ou 16

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 5 février

Communications du maire et des adjoints sur leurs activités :

En raison de l'importance de l'Ordre du Jour qui comporte 26 questions dont l'étude et le vote du Budget Primitif 1979, ces communications sont réduites aux affaires urgentes.

Monsieur le Maire :

● Monsieur TERRADE, nouveau Préfet des Hauts-de-Seine, a remercié le Conseil Municipal de Saint-Cloud pour l'accueil qui lui a été réservé lors de la visite qu'il a effectuée le 29 janvier.

● Monsieur POMMELLET, Directeur Départemental de l'Équipement a organisé une séance de travail et une visite de quatre chantiers en cours ou en projet à Saint-Cloud.

Ces quatre réalisations qui sont financées en totalité par l'ÉTAT, la RÉGION « Ile de France » et le DÉPARTEMENT des Hauts-de-seine, font l'objet d'un article dans ce même numéro.

Monsieur FOURCADE rappelle ensuite les titres des articles de fond figurant dans le Bulletin Municipal du mois de février.

Monsieur BASSINET :

passe la parole aux délégués de quartiers et aux rapporteurs des Commissions Extra-Municipales qui donnent le compte rendu des réunions qui se sont tenues depuis le dernier Conseil Municipal. Une participation accrue des habitants aux réunions des Comités de Quartiers a été constatée.

Madame WORBE, rapporteur de la Commission Extra-Municipale d'Animation Culturelle et Sportive, rend compte des trois réunions relatives à l'animation et au fonctionnement de l'ensemble polyvalent de loisirs qui va être construit rue du Mont-Valérien.

Les comptes rendus des deux premières sont largement évoquées dans le Bulletin Municipal du mois de février.

Les détails des expériences de Monsieur Jean-Pierre GRENIER, Directeur et Monsieur de VASSAL, Maire Adjoint chargé des Affaires Culturelles, pour le théâtre de Boulogne-Billancourt figurent en pages municipales dans ce même numéro.

Monsieur BASSINET et Madame WORBE ont visité le Centre Culturel du VESINET dont les caractéristiques, les méthodes de fonctionnement se rapprocheraient le plus de l'ensemble polyvalent de loisirs de Saint-Cloud.

Monsieur CUNY :

Monsieur le Préfet a signé, le 30 janvier, l'arrêté de mise à l'enquête publique de la révision du Plan d'Occupation des Sols de la Ville de Saint-Cloud.

Par voie de presse et d'affiches, les habitants de Saint-Cloud seront donc invités à consulter le nouveau Plan et les documents annexés, et à consigner au registre d'enquête leurs observations éventuelles. (Enquête publique fixée du 15 février au 1er mars 1979 inclus.)

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises :

dans le cadre de la délégation de pouvoirs que lui a donnée le Conseil Municipal.

Délibérations

Budget primitif 1979 et questions financières

Monsieur le Maire rappelle les termes de l'exposé qu'il a fait devant Monsieur TERRADE, nouveau Préfet des Hauts-de-Seine (voir pages « MANIFESTATIONS COMMUNALES »), les points sur lesquels la politique du Conseil Municipal porte depuis 1971, ainsi que le BUDGET PRIMITIF 1979 s'inscrivant dans cette perspective :

- un crédit de 8 656 000 F y est inscrit au 2e Plan d'Équipements Collectifs (2e tranche)
- les dépenses du PERSONNEL restent inférieures à chacune des deux grandes recettes de fonctionnement (dotation globale de Fonctionnement et Impôts directs locaux).
- un effort accru est fait en faveur des Associations Locales, gage de la vitalité de la Ville.

Puis Monsieur LE LUHANDRE,

Maire Adjoint chargé des Finances, présente le BUDGET PRIMITIF 1979 qui, en mouvement réels, s'équilibre à : 65 395 307,44 F. Un vaste article explicatif figure au début de ce même numéro à ce sujet.

Monsieur JEHANNO, Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan, indique, ensuite, que le Budget Primitif de 1979 est placé sous le signe de la CONTINUITÉ de l'action municipale.

- en matière d'Investissement, il permet de doter de 8 656 000 F le 2e Plan d'Équipements Collectifs
- en matière de Fonctionnement, il assure la marche courante des services municipaux, avec toutefois un certain tassement dans les dépenses, qui ne progressent, en 1979, que de 16,4 % alors que l'augmentation moyenne était de plus de 20 % les années précédentes. Un effort d'économie a été fait pour limiter l'augmentation de la pression fiscale.

La gestion municipale de Saint-Cloud peut être qualifiée de raisonnable, en regard des principaux ratios financiers (voir encadré en pages « BUDGET PRIMITIF ») et du taux de progression de la pression fiscale (10 %) qui permet la poursuite des objectifs en matière d'Équipements Collectifs, d'Aide Sociale et d'Aide aux Associations, le Rapporteur Général, au nom de la Commission des Finances et du Plan réunie le 23 janvier, invite le Conseil Municipal à approuver le Budget Primitif de 1979 qui lui est présenté.

LE CONSEIL MUNICIPAL, ADOPTE A L'UNANIMITÉ TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS SUIVANTES :

- LE BUDGET PRIMITIF de l'exercice 1979 qui s'établit comme suit, en mouvements réels : (voir « BUDGET PRIMITIF » au début de ce même numéro).

Section	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	18.509.457,54	46.885.849,90	65.395.307,44
Recettes	16.013.547,44	49.381.760,00	65.395.307,44

● LE BUDGET PRIMITIF 1979 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT qui s'équilibre à 751 096,24 F, soit :

Section	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	289.972,68	461.123,56	751.096,24
Recettes	289.972,68	461.123,56	751.096,24

● les IMPOSITIONS ET TAXES COMMUNALES nécessaires à l'équilibre du Budget Primitif 1979 :

— Impositions et taxes directes locales 17 715 000 F

— Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2 7500000 F

— Taxe locale d'Équipement 450 000 F

● MAINTIENT, à 0,16 F par mètre cube d'eau consommée le taux de la redevance d'assainissement pour l'année 1979.

● ACCORDE pour l'année 1979, des subventions à divers organismes et associations pour un montant global de 5 413 255 F (renouvellements).

● ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 145 000 F au Centre René-Huguenin à titre de contribution aux travaux d'extension réalisés par cet établissement.

● DÉCIDE de créer 8 emplois nouveaux et d'en régulariser 4 portant ainsi à 265 agents l'effectif théorique du Personnel Communal et à 252 l'effectif réel rémunéré.

● AUTORISE l'admission en non valeur de produits irrécouvrables pour un montant de 6 834,92 F (dégâts occasionnés, en 1974, par un automobiliste).

● RENOUVELLE les abonnements pour 1979, à diverses publications administratives, tant pour les écoles que pour les services municipaux.

● ACCORDE la garantie communale aux Établissements Hospitaliers de Saint-Cloud pour un emprunt de 1 868 000 F auprès de la Caisse d'Épargne de Versailles destiné à la construction de la Maison de Cure Médicale.

Acquisition de la propriété Brunet :

LE CONSEIL MUNICIPAL, autorise, à l'unanimité, le Maire :

● A SIGNER l'acte notarié d'acquisition de la propriété BRUNET, située 60, rue Gounod et 30 bis boulevard de la République d'une superficie de 10 368 m² pour un prix de 6 670 000 F et sollicite de Monsieur le Préfet la Déclaration d'Utilité Publique en vue d'exonérer la commune de toutes perceptions au profit du Trésor.

● A RÉALISER un prêt de 5 000 000 F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, à valoir sur le prêt globalisé accordé au titre de l'année 1979 pour l'acquisition de cette propriété.

Z.A.C. centre ville (Rénovation/Restauration) :

● DÉCIDE de participer au programme d'acquisition-réhabilitation réalisé par la S.A. d'H.L.M. « LE LOGEMENT FRANÇAIS » en vue de la restauration et de la mise aux normes H.L.M. de 14 appartements situés dans trois immeubles du Centre Ville.

A cet effet, il accorde à la S.A. d'H.L.M. les subventions suivantes :

N° de dél.	Immeuble	Nombre de logements à restaurer	Montant de la subv. de la Ville
13	8, rue Jeanne	4	57.250 francs
15	24, rue Royale	3	137.000 F
17	60/62, rue Royale	7	159.000 F
TOTAL		14	353.450 F

En outre, pour les mêmes opérations, il SOLLICITE l'attribution de SUBVENTIONS de l'État, de la Région et du Département pour les immeubles situés : 8, rue Jeanne, 24, rue Royale et 60/62, rue Royale.

Travaux :

LE CONSEIL MUNICIPAL adopte à l'unanimité

● L'AVANT PROJET DÉTAILLÉ de restructuration de l'École élémentaire du Centre dressé par Monsieur BOESSE Architecte (l'avant-projet sommaire ayant été approuvé le 14 juillet 1978), et DÉCIDE de procéder à un Appel d'Offres Ouvert pour la réalisation de la première tranche de travaux, dont une partie du financement est inscrite au Budget (opération n° 9 du 2e Plan d'Equipements Collectifs).

● le projet d'aménagement de deux courts de tennis et de 24 places de stationnement sur le terrain de l'hippodrome mis à la disposition de la Ville par la Société Sportive d'Encouragement et SOLLICITE du Département l'attribution d'une SUBVENTION pour cette opération inscrite au 2e Plan d'Équipements Collectifs (n° 13).

Personnel communal :

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

● DÉCIDE d'attribuer aux personnels techniques municipaux, chargés de l'étude et de la surveillance des travaux, la PRIME SPÉCIALE instituée par arrêté du 15 septembre 1978 de Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

● REVALORISE, à compter du 1er février 1979, les indemnités versées au personnel d'encadrement des colonies de vacances, et leur ACCORDE une prime de formation et de perfectionnement professionnel.

● MODIFIE la liste des logements concédés par nécessité de service, en y ajoutant le logement du Directeur de la piscine, celui du gardien du service de voirie, 16, rue de Garches et en régularisant le changement d'appartement du gardien du groupe scolaire de Montretout.

Autres questions :

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

● APPROUVE le relèvement de 10 % des tarifs d'entrée de la Piscine des Tourneroches, conformément à la proposition faite par le Conseil d'Administration de l'association gestionnaire :

Désignation	*Tarif antérieur*	*Tarif proposé* à c/ du 14/2/79
Ticket tarif normal	5,50	6,00
Ticket tarif réduit	3,50	4,00
Carte tarif normal	55,00	60,00
Carte tarif réduit	37,00	40,00
Abonnement tarif normal	135,00	150,00
Trimestriel tarif réduit	80,00	90,00
Location horaire		
— sans enseignement	187,00	200,00
— avec enseignement	—	250,00
Location horaire comité d'entreprise	—	250,00
Location du « Petit bassin » (avec maître nageur-sauveteur)	—	80,00

et MAINTIENT aux taux actuels, les tarifs de location des tennis couverts et découverts.

● FIXE à 2000 F le montant de la redevance due par le concessionnaire des marchés forains pour la première période d'essai de 4 mois du marché du Centre Ville.

● DÉCIDE de prolonger de 4 mois le marché provisoire du Centre Ville et AUTORISE, à cet effet, Monsieur le Maire à signer un avenant n° 6 au contrat de concession des marchés forains.

LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EST FIXÉE AU JEUDI 8 MARS 1979.

SÉANCE DU JEUDI 8 MARS 1979

Communications du Maire et des adjoints sur leurs activités

Monsieur le Maire

SERVICE DES EAUX

Un Syndicat Intercommunal d'Étude a été constitué entre 27 communes des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Son Comité s'est réuni pour la première fois le 28 février. Messieurs J.-P. FOURCADE, R. LE LUHANDRE et E. VOIZARD, délégués titulaires, y représentaient le Conseil Municipal de Saint-Cloud.

Au cours de cette réunion constitutive le Comité a élu son bureau :

- *Président* :
  M. TENAILLON, Président du Conseil Général des Yvelines (78), Maire-Adjoint de Versailles.
- *Vices-Présidents :*
  M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud (92)
  M. ROUGEVIN-BAVILLE, Maire-Adjoint de Versailles (78)
  M. TASSIN, Maire de Louveciennes (78).
- *Secrétaire :*
  M. PUYDEBOIS Maire de Marnes-la-Coquette (92).
- *Secrétaire-Adjoint :*
  M. PICARD Vice-Président du Syndicat de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (78).

Après avoir entendu M. DUPONT, Inspecteur Général de l'Équipement chargé par l'État de procéder aux études préalables, le Comité a établi un calendrier précis qui doit aboutir, le **1er janvier 1980**, au transfert du service aux Collectivités locales.

La répartition des frais de fonctionnement du syndicat d'étude entre les communes adhérentes est basée sur la consommation d'eau de l'année 1977. **La part de la Ville de Saint-Cloud représente ainsi 13 %.**

RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Monsieur le Maire évoque la révision du Plan d'Occupation des Sols, demandée par le Conseil Municipal le 24 février 1978. L'enquête publique s'est déroulée en mairie du 15 février au 1er mars 1979. Près de 50 personnes ont écrit au Commissaire-Enquêteur et consigné leurs observations au registre d'enquête.

Le « groupe de travail » constitué pour la révision du P.O.S. et la Commission Extra-Municipale d'Urbanisme se réuniront pour étudier ces observations dont le Conseil Municipal débattra au cours de sa prochaine réunion.

Monsieur BASSINET

ÉLECTIONS CANTONALES

Un **1er bureau** de vote a été créé à LA FOUILLEUSE.

Au 28 février 1979, le nombre d'inscrits sur la liste électorale est de **18.400**, contre 18.676 en mars 1978.

Monsieur LE LUHANDRE

AMÉNAGEMENT DE TENNIS PRS DE L'HIPPODROME

Messieurs R. LE LUHANDRE et E.-P. ROCHICCIOLI ont obtenu l'accord de la Société Sportive d'Encouragement pour l'aménagement de deux courts de tennis et de 24 places de stationnement sur le terrain appartenant à la Société, mais sur lequel la Ville bénéficie d'une servitude.

Monsieur VINSON

LYCÉE FLORENT SCHMITT

Pour protéger le lycée de Saint-Cloud contre les perturbateurs extérieurs, la police a effectué, ces temps derniers, une surveillance permanente aux alentours de l'établissement.

Monsieur le Maire ajoute qu'au cours d'une ronde de nuit, la police a pris en flagrant délit des jeunes gens occupés à inscrire des graffiti sur le mur du lycée et des immeubles voisins. Il a porté plainte pour dégradation de l'environnement.

RYTHMES SCOLAIRES

La question des rythmes scolaires fait l'objet de discussions et de réunions au sein des Associations de parents. L'une d'entre elles a procédé auprès des parents d'une école élémentaire à un sondage qui révèle que la majorité est favorable à la suppression des classes le samedi matin, et, par conséquent, à l'ouverture des écoles le mercredi matin.

Tous les aspects de cette question seront évoqués au cours d'une prochaine réunion de la Commission Extra-Municipale de l'Enseignement.

CANTINES SCOLAIRES

La saturation des cantines scolaires sera également évoquée lors de la prochaine réunion de la Commission Extra-Municipale d'Enseignement.

Docteur ARNAUD

OUVERTURES D'ÉTÉ DES CRÈCHES ET HALTES-GARDERIES

Un accord a été pris avec la Croix-Rouge pour alterner les fermetures des Haltes-Garderies.

QUATRE PERMANENCES SOCIALES A LA FOUILLEUSE

- Une assistante sociale municipale assure une permaence dans une salle de l'école de La Fouilleuse, chaque vendredi de 15 h à 17 h.

- Par ailleurs, il a été demandé à la Caisse d'Assurance Maladie d'ouvrir une permanence hebdomadaire. Des négociations sont en cours pour obtenir la création de cette antenne.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PERSONNES AGÉES

- Les deux FOYERS-RESTAURANTS ont servi, en 1978, **16.800 repas** aux personnes âgées de Saint-Cloud.

- 50 places ont été retenues pour un **ésjour de vacances** dans un hôtel " 3 étoiles " de l'île de Noirmoutier.

- Le **repas de l'amitié** réunira les personnes âgées au restaurant des Bureaux de la Colline le samedi 9 juin à 12 heures.

- Le grand nombre d'inscriptions (250 environ) justifie la réalisation prochaine d'un **deuxième foyer-logement à Saint-Cloud**, prévu au 2e plan d'équipements collectifs. Ce projet fera l'objet d'une réunion de la Commission Extra-Municipale d'Action Sociale.

Madame FAUQUENOT, au nom de Monsieur JONKA

RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE DU CENTRE

- Le Bureau des Adjudications procédera à l'ouverture des plis et à l'examen des offres le 20 MARS 1979.

Les travaux réalisés au **presbytère**, en liaison avec la rénovation du centre-ville, sont achevés.

Le renforcement de l'**éclairage** du parking du **Marché de Montretout** est lancé.

Au **Centre Alpin de Tamie**, les travaux demandés par la Commission de Sécurité sont en voie d'achèvement.

Monsieur ROCHICCIOLI

FÊTE DU SPORT
(du 12 au 20 mai 1979)

L'objectif des organisateurs est de faire participer le plus grand nombre de Clodoaldiens : de nombreux détails sont donnés à ce propos dans ce même bulletin.

Madame FAUQUENOT

- Le **stationnement des poids lourds** de plus de 3,5 t sera dorénavant INTERDIT sur les voies départementales et communales. Le parking du QUAI CARNOT (sous le viaduc) leur sera seul autorisé.

- En matière de TRANSPORTS, la R.A.T.P. a accédé à notre demande de créer un nouvel arrêt de l'**autobus 360** à « La Croix du Roi » (Quartier de La Fouilleuse). Parallèlement, l'arrêt de la rue du MONT-VALÉRIEN a été déplacé.

- La Société ASCINTER-OTHIS procède (enfin) à la remise en état de l'**escalier mécanique** de la Gare de MONTRETOUT.

- Un accord a été obtenu des responsables des immeubles voisins sur le NOUVEAU PROJET d'aménagement du « **Parc Marie-Bonaparte** », qui comprendra, en particulier, des jeux d'enfants, des allées de boules et un terrain de volley-ball.

- La **rue Traversière** (entre le Boulevard de la République et la Rue du Mont-Valérien) sera aménagée en VOIE PIÉTONNE. Cinquante emplacements de stationnement y sont toutefois prévus, uniquement pour les jours de gala du futur ENSEMBLE DE LOISIRS de la rue du Mont-Valérien.

Madame BRUNAU

ENSEMBLE POLYVALENT DE LOISIRS DE LA RUE DU MONT-VALÉRIEN

Le Bureau des Adjudications s'est réuni à deux reprises pour l'ouverture des plis et l'examen des offres des entreprises. La première adjudication avait été déclarée infructueuse, le coût de l'opération excédant le montant des crédits.

Le nouvel appel d'offres a permis d'obtenir des **prix nettement plus raisonnables** (10.100.000 francs contre 11.695.366 francs).

Le coût total de l'opération, aménagements des abords et honoraires inclus, n'excédera donc pas le volume de crédit fixé par le Conseil Municipal.

Ce bon résultat de l'appel d'offres a permis au Bureau des Adjudications de retenir les **meilleures variantes** et de désigner les entreprises qui présentent toutes les **garanties techniques**.

Le lancement des travaux est fixé au **2 mai 1979**.

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises

dans le cadre de la délégation de pouvoirs que lui a donnée le Conseil Municipal.

Délibérations

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE, A L'UNANIMITÉ, LES DÉLIBÉRATIONS SUIVANTES, POUR LESQUELLES LA COMMISSION DES FINANCES ET DU PLAN A ÉMIS UN AVIS FAVORABLE EN SA SÉANCE DU 5 MARS 1979

Z.A.C. DE RÉNOVATION URBAINE DU CENTRE VILLE

APPROBATION des travaux à effectuer en « **phases 2 et 3 de restructuration** » et DEMANDE à Monsieur le Préfet de prendre les Arrêtés définissant :

- la LISTE des travaux à effectuer dans les **immeubles à restaurer** ;
- la LISTE des bâtiments à démolir au titre des **curetages**.

GARANTIE COMMUNALE pour trois emprunts à contracter par la S.A. d'H.L.M. « Le Logement Français » pour les travaux de **réhabilitation de logements** dans les immeubles :

8, rue Jeanne - 4 logements - garantie de 370.000 francs - **24, rue Royale** - 3 logements - garantie de 320.000 francs - **60-62, rue Royale** - 7 logements - garantie de 805.000 francs.

TRAVAUX

LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES RESTREINT avec **concours** pour déterminer le meilleur ouvrage d'**accès au parc de Saint-Cloud**, en remplacement de la passerelle provisoire actuelle.

DEMANDE de **subventions du département** pour les travaux de RÉFECTION de : le RUE SEVIN-VINCENT, la RUE DE L'YSER, l'Avenue POZZO-DI-BORGO, dont les projets sont adoptés.

DEMANDE de **subventions de l'État** (Fonds Spécial d'Investissement Routier) au titre du programme 1979, pour la réfection de la rue de l'Yser et de l'avenue Pozzo-di-Borgo.

ADOPTION du projet de **modernisation de l'éclairage public** des rues DANTAN et FEUDON, et DEMANDE de **subvention du département** (Programme 1980).

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES ENCOMBRANTS

PASSATION d'un **marché négocié avec la SO.GE.MU.** pour la COLLECTE des ORDURES MÉNAGÈRES et des ENCOMBRANTS, pour la période du **12 mars au 30 juin 1979**, à la suite de la défection de l'entreprise titulaire du marché, et vu la nécessité d'assurer la continuité du service.

APPROBATION du CAHIER des CHARGES et LANCEMENT d'un **appel d'offres ouvert** pour la collecte des ORDURES MÉNAGÈRES et des ENCOMBRANTS à partir du **1er juillet 1979**.

AFFAIRES FINANCIÈRES

GARANTIE COMMUNALE pour un emprunt de 190.400 francs contracté par l'OFFICE D'H.L.M. pour la construction de la **maison du parc et de ses annexes**, en complément de l'emprunt de 1.640.000 francs déjà garanti.

PERSONNEL COMMUNAL

CRÉATION d'un **Comité d'Hygiène et de Sécurité**, dont le rôle sera de veiller au respect des conditions matérielles d'HYGIÈNE et de SÉCURITÉ sur les lieux de travail du PERSONNEL COMMUNAL.

DÉSIGNATION des **représentants du Conseil Municipal** au sein de ce Comité, qui comprendra un nombre égal de représentants élus par le Personnel,

Titulaires : M. René BASSINET - Dr Raymond ARNAUD - Mme Nicole FAUQUENOT.

Suppléants : M. Jacques JONKA - Mme Françoise OLIVIER - Mme Mireille WORBE.

MAJORATION au 1.1.79, de l'allocation accordée annuellement aux anciens **sapeurs-pompiers communaux.**

REVALORISATION, au 1.1.79, de l'indemnité mensuelle pour l'entretien du chauffage du **Conservatoire Municipal de Musique.**

QUESTIONS DIVERSES

Madame DUPONT annonce la réunion prochaine du « **Syndicat Intercommunal pour l'étude et la création d'un I.M.E. pour enfants surhandicapés** ». Ce syndicat auquel la Ville de Saint-Cloud a adhéré, envisage de créer un établissement pour adultes, au lieu de son projet actuel d'établissement pour enfants de 6 à 16 ans.

Monsieur le Maire demande aux Délégués de la Ville de Saint-Cloud d'attirer l'attention du Comité Syndical sur deux points :

- en cas de modification du projet, qu'adviendrait-il des enfants de 6 à 16 ans ?
- quel serait le prix de revient d'un établissement pour adultes ?

LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EST FIXÉE AU JEUDI 5 AVRIL 1979

ÉTAT-CIVIL

du 3 janvier au 28 février 1979

NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Dumminda Ratnayake - Christophe Barbaras - Sylvie Pereira - Olivia Bigourden - Sylvie Gérard - France Artzner - Elodie Farcis - Karen Fakhreddine - Emmanuel Vaudin - Anouar Ouakna - Marie-Thérèse Zemmouri - Erwan Le Dû - Dephine Laubé - Harold Coudert - Julien Fortin - Ariane de Saxcé - Arnaud Moraine - Caroline Cannizzo - Cyril Rossel - Grégoire Monnaie - Stella Bento - Perrine Margolis - Jean-Louis Berland - Guillaume Alby - Suzanne Gaspar - Bernadette Pinto - Sébastien Chaboud - Amélie Desbourdes - Eric Beaussier - Julien Legros - Clélia Fertichon - Lionel Retterer - Edwige Louvet - Carine Mancone - Clotilde Bault - Patricia Messy - Julien Tournaud - Benoît Gomez - Delphine Vaysse - Vanessa Gay - Mathieu Junquet - Aurélie Cornélius - Florence Portebœuf - Frédéric Alves - Johan Lemos - Valentine Ventura - Olivier Brengues - Claire Cerveaux - Paul Dearlove - Stéphanie Roulland - Nicolas Barbe - Stanislas de Villelongue - Alix Fontaine - Paul Chevalier - Erwan Stadler - Cyril Bornette - Guillaume Pischon - Gabriel Nencioli - Alexandra Tajan - Farid Boussaïd - Virginie Bridet - Emily Malafaye - Antoine Riboullet - Tarik Marc - Romain Le Gal La Salle - Grégory Fabbris.

MARIAGES

Saturnino-Bruno Negrete Gonzalez & Maria-Adolinda Perez y Martinez - Georges de Souqual & Véronique d'Alençon - Jean Bergonier & Anne Binnendijk - Paul Ruble & Denise Risler - Henri Lejetté & Chantal Viou - Jean-Claude Dauphin & Béatrice Velut - Jacques Bataillon & Anny-Marie Roig - Gérard Labonne & Ncole Gorga - Roger Ballaram & Marie Evrémont - Jacques Laveissière & Marie-Laure Gros - Laurent Zindel & Marie Maurial - Jacques Monod & Thi le Dung Nguyen - Guy Rochez & Marie Charles - Raymond Collin Delavaud & Anne Coyaud - Jean-Sébastien Mallet & Véronique Lagrange - Jean-Loup Thepenier & Chantal Aubertin - Didier Devaux & Olga Patin.

DÉCÈS

Pierre Péronne - Madeleine Prostot ép. Burlin - Raymonde Gamblin ép. Perraudat - renée Hauw ép. Moreau - Alexandrine Couturier Vve Bauffre - Marie Mahé Vve Roussel - Marie Vilcot Vve Simon - André Veaux - Lucie Durand - Maria Kickella Vve Guechgache - Emmanuel Camenen - Jeanne Hantraye Vve Mouraux - Marcelle Royer ép. Merrheim - Jean Barrault - Marie Tasiaux - Roger Bindel - Pierre Deroide - Roger Guhur - Aimée Thézé Vve Delbosc - Blanche Pierret - Robert Hugot - Blanche Jabaudon Vve Dubois - Marguerite Meunier - Juliette Lucchesi Vve Fontaine - Vincent Raynaud - Eugénie Ghisgand Vve Hubert - Honorine Allot Vve Fleury - Paul Zegut - Augustine Duchemin Vve Barrier - Marie Mimault Vve Rousseau - Denise Da Rodda Vve Geslin - Raymond Laboureur - Maxime Giraudon - Guy Belpomme - Maurice Guyon - Pierre Naveau.

Antiquités
à Saint-Cloud

Nina KAMINZER
19, rue Gounod
602.33.89
ouvert le dimanche, fermé le lundi

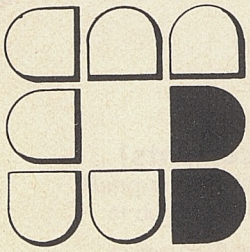

PEINTURE
DECORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVETEMENTS MURAUX

BALAC s. a.
138, rue Tahère
92 SAINT-CLOUD 771 83.42 - 771 82.84

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION
DE L'ENTREPRISE
M. ESTEVES & Cie
S.A.R.L. au capital de 20.000 F
GÉRANT Constant DECAILLON

Carrelage - Terrassement - Démolition
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

LOCATAIRE-GÉRANT DE S.A. ESTEVES & Cie
143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771.08.53 - 771.86.83

COURS DE DANSE
GYMNASTIQUE·RELAXATION
Enfants·étudiants·adultes

Jeanine Rosset·Christine Rosset
11 rue Coutureau·Saint·Cloud
602 20 37·970 29 72

ASSURANCES
ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE
PARTICULIERS - COMMERCES - INDUSTRIES
VOIZARD et BERNARD
27, rue Pasteur 92210 SAINT-CLOUD
Parking réservé 602 89.02 - 602 89.93
Ouvert jusqu'à 19 heures

RESTAURANT CHINOIS
PALAIS ROYAL
泰皇楼
Toutes les spécialités chinoises
Salle pour noces et banquets
2 bis, RUE ROYALE Tél. 602.01.49
92210 SAINT-CLOUD Bus : 52 - 72

BANQUE
de BAECQUE BEAU
votre Banque Privée
à SAINT-CLOUD

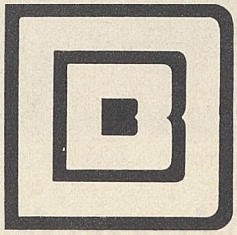

4, parc de Béarn
602 30.19
602 45.61

STUDIO de SAINT-CLOUD
R. LOMPREZ
PHOTOGRAPHE
PORTRAIT
MARIAGE
IDENTITES MINUTE
INDUSTRIE (tous déplacements)
VENTE
ENCADREMENTS
TOUS TRAVAUX NOIR ET COULEUR
3, RUE DE LA LIBERATION (PLACE DE LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD) - 602 07.26

DÉPANN'CLÉS 92

SERRURERIE

— Pose de Serrures « TOUTES MARQUES »

— Blindages de Portes

— Ouverture de Portes

— Clés tous modèles

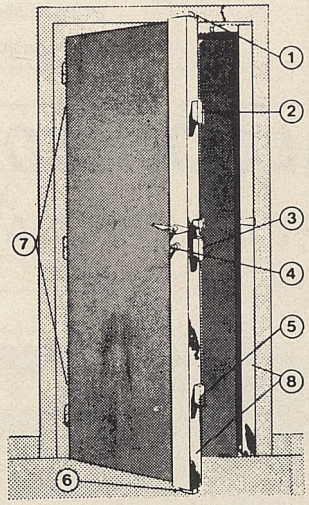

DÉPANNAGE

602. 99. 99

210, boulevard de la République

92120 SAINT-CLOUD

grand luxe • • • • à petits prix

LA GOUNODIERE

52, RUE GOUNOD, 92210 SAINT-CLOUD

Lanvin, Givenchy, G. Laroche, Nina Ricci

ouvert : 14 h 30 à 19 h 30 ou sur R.V.

LE BERGERAC

Maison LEYMARIE

—

Café - Tabac - Hôtel

P.M.U. tous les jours

—

1, rue du Pierrier

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.89 - Gare du Val d'Or

Caisse de

Crédit Mutuel de Saint-Cloud

15, rue D'ORLÉANS — SAINT-CLOUD

Tél. 602.43.40

Banque de la famille
et du particulier

EUROCHÈQUE

Prêts conventionnés

Livret bleu :
Intérêts nets d'impôts

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

Bois et Menuiserie de Montretout

Ets ROTHE Tél. 771 83.57

Bois au détail

MENUISERIE INDUSTRIELLE
DECOUPE PANNEAUX SUR MESURES
MOULURES - TASSEAUX - PLACARDS KZ
PORTAILS DE CLOTURE

2, rue Joseph-Leguay, 92 SAINT-CLOUD

MYSTÈRE 50 ***FAN JET FALCON 50***

L'AVION D'AFFAIRES TRIRÉACTEUR A LONG RAYON D'ACTION

AVIONS

MARCEL DASSAULT - BREGUET AVIATION

ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

HUET s. a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

A Saint-Cloud depuis 1922

R. J. TRODÉ et Cie

Administrateurs de Biens C.N.A.B.

Gestion d'immeubles et d'appartements
Syndicats de copropriété

23, rue d'Orléans - Saint-Cloud - 602 05.70 et 71

Restaurant

Les Flamboyants

PRESTIGE DE LA CUISINE
VIETNAMIENNE ET CHINOISE

Ses Spécialités - Son cadre
Noces et banquets

Fermé le dimanche

17, rue du Docteur-Desfossez
92210 SAINT-CLOUD Tél. 602 23.36
(derrière la mairie et l'église de Saint-Cloud)

Le Chapelin - Fretz

CRÉATION FLORALE

14, rue de l'église 602 04.14
113, galerie shopping de la colline 602 23.37
SAINT-CLOUD

papounet

15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille vos enfants de la naissance à 16 ans

LIBRAIRIE - PAPETERIE
Dépôt central de journaux et publications

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD ☎ 602 04.12

paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
LICENCE MAGNETI-MARELLI
APPAREILS ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

Saint-Cloud PLOMBERIE
Anciennement COMPAIN

COUVERTURE - PLOMBERIE
CHAUFFAGE - DEPANNAGE

28, rue Royale, SAINT-CLOUD Tél. 602 04.16

602.46.25 SAINT-CLOUD

3, AVENUE DE LONGCHAMP & 69 bis, QUAI CARNOT

EXPOSITION PERMANENTE DE VOITURES EUROPEENNES
LOCATION SANS CHAUFFEUR

GARAGE LONGCHAMP-CARNOT

ENTRETIEN REPARATIONS STATION-SERVICE

Vim

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépoussiérage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

G. PAGEIX

Peinture - Papiers peints
39, avenue du Maréchal-Foch 92210 SAINT-CLOUD
☎ 602 48.71

RADIO - TELEVISION - DISQUES
DEPANNAGE TOUTES MARQUES

TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD 602 45.18

QUINCAILLERIE DE MONTRETOUT
COULEURS - MENAGE - PARFUMERIE - CADEAUX
Société LEGRAND-DESPREZ
49, bd de la République, SAINT-CLOUD - 602 44.16

A CINQ MINUTES DE CHEZ VOUS

1, boulevard de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 602 59.95

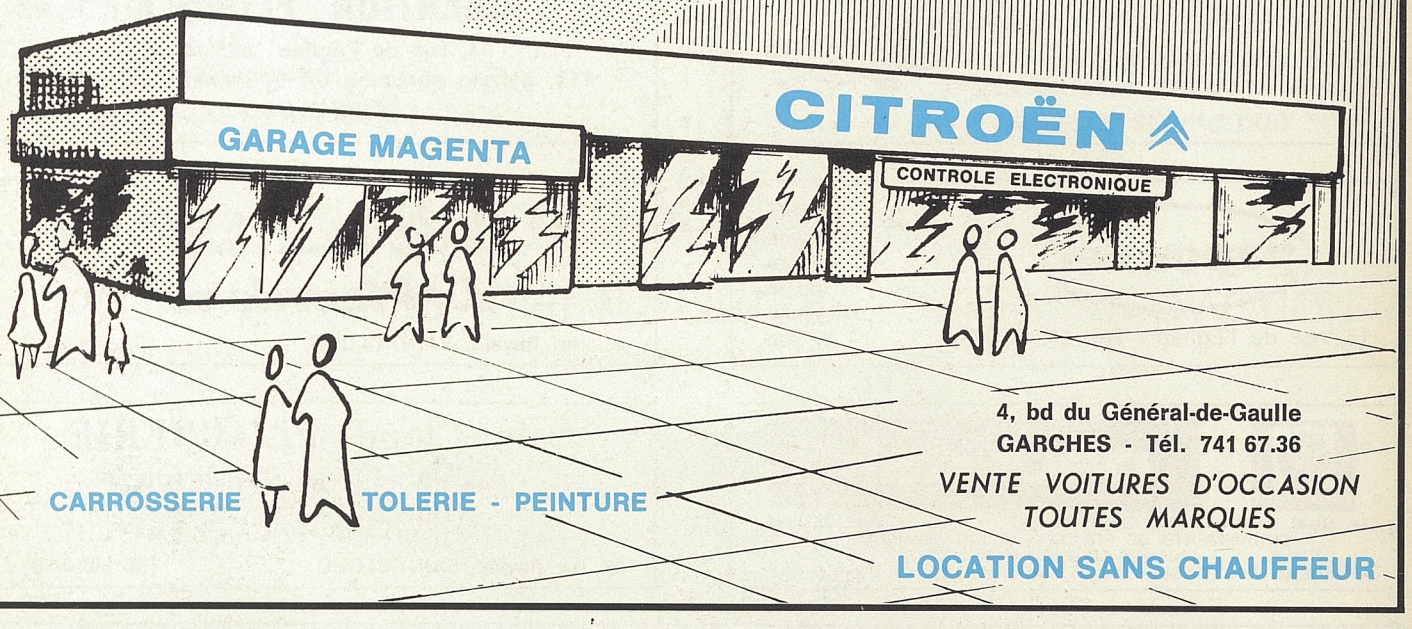

4, bd du Général-de-Gaulle
GARCHES - Tél. 741 67.36

VENTE VOITURES D'OCCASION
TOUTES MARQUES

CARROSSERIE TOLERIE - PEINTURE

LOCATION SANS CHAUFFEUR

A SAINT-CLOUD T.M.F. vous reçoit PLUS EN VOISIN QU'EN CLIENT.

5, avenue Caroline, c'est notre Siège Social, c'est aussi le plus grand de nos magasins. C'est de Saint-Cloud que sont approvisionnés nos magasins aux quatre coins de France.

5, avenue Caroline, vous devriez venir nous voir, entre voisins il y a toujours des facilités, des conditions spéciales, des arrangements possibles.

SAINT-CLOUD
C'EST NOTRE SIÈGE SOCIAL

5, avenue Caroline, 92210
771 03.02

TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE